



RAPPORT

CCE 2015 - 0841

La conjoncture économique dans
l'industrie alimentaire et des boissons
mars 2015

CCE
Conseil Central de l'Economie
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven
CRB





**Rapport sur la conjoncture économique
dans l'industrie alimentaire et des boissons
mars 2015**

Personnes de contact
Elisa Decaluwé
Elisa.decaluwe@ccecrb.fgov.be
Emmanuel de Béthune
embe@ccecrb.fgov.be
Gautier Gérome
Gautier.gerome@ccecrb.fgov.be

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du CCE et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

« La conjoncture économique de l'industrie chimique » – décembre 2013, juin 2014 et janvier 2015 - ont été les trois premiers rapports conjoncturels issus de la collaboration entre les deux institutions.

L'exposé d'orientation politique Economie et Consommateurs du Vice-premier ministre Kris Peeters a donné un élan supplémentaire à cette collaboration, puisqu'il y est précisé que le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil central de l'économie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme le secteur alimentaire et le secteur chimique.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie alimentaire – hiver 2014-2015 » a été élaboré, d'une part, par l'équipe de la Direction générale Analyses économiques et Economie internationale du SPF Economie (Peter Van Herreweghe, Liliane Turloot, Vincent Vanesse, Luc Ogiers et François Bries) et, d'autre part, par l'équipe du secrétariat du CCE (Gautier Gerome, Elisa Decaluwé et Emmanuel de Béthune).

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Une collaboration a par exemple également été mise en place pour l'analyse de la conjoncture dans le secteur de la distribution. Les deux directions veilleront à ce que ce type de coopération puisse être intégré de manière structurelle dans les deux institutions, comme le demande le ministre. Par ce biais, nous souhaitons remercier les collaborateurs pour le travail fourni et les encourager à poursuivre ainsi qu'à étendre leur collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.



L. DENAYER
Secrétaire
Conseil central de l'économie



J.M. DELPORTE
Président
Comité de direction du SPF Economie
PME, Classes moyennes et Energie

Table des matières

1	Conjoncture générale	8
2	Conjoncture dans les industries alimentaires (NACE 10) et la fabrication de boissons (NACE 11)	14
2.1	Conjoncture	14
2.2	Chiffre d'affaires, production et prix à la production	15
2.2.1	Chiffre d'affaires selon les données TVA	15
2.2.2	Production selon les indices Prodcom	17
2.2.3	Prix à la production selon les indices Prodcom	19
2.3	Investissements et taux d'utilisation des capacités de production	21
2.3.1	Investissements selon les données TVA	21
2.3.2	Taux d'utilisation des capacités de production	23
2.4	Emploi	24
2.5	Chômage temporaire	25
2.6	Créations et radiations d'entreprises	26
2.7	Faillites	27
2.8	Commerce extérieur	29
2.9	Principaux constats dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons	37
3	Annexes	40

Liste des graphiques

Graphique 1-1 :	Indicateur de sentiment économique dans l'Union européenne et en Belgique	10
Graphique 1-2 :	Taux de croissance du PIB belge	12
Graphique 1-3 :	Contributions à la croissance du PIB réel belge	13
Graphique 2-1 :	Courbe de conjoncture brute dans l'alimentation et niveau moyen (01/2008-12/2014)	14
Graphique 2-2 :	Chiffre d'affaires dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (en millions d'euros)	15
Graphique 2-3 :	Indice de production (Prodcum) dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (2010=100)	17
Graphique 2-4 :	Indice des prix à la production dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (marchés globaux, 2010=100)	19
Graphique 2-5 :	Investissements dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (en millions d'euros)	21
Graphique 2-6 :	Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production (en %)	23
Graphique 2-7 :	Emploi dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons	24
Graphique 2-8 :	Chômage temporaire dans l'industrie et dans l'alimentation	25
Graphique 2-9 :	Créations et radiations d'entreprises dans les industries alimentaires (en nombre)	26
Graphique 2-10 :	Créations et radiations d'entreprises dans la fabrication de boissons (en nombre)	27
Graphique 2-11 :	Faillites et pertes d'emploi directement liées dans les industries alimentaires (en nombre)	28
Graphique 2-12 :	Faillites et pertes d'emploi directement liées dans la fabrication de boissons (en nombre)	28
Graphique 2-13 :	Solde de la balance commerciale dans les industries alimentaires et des boissons, en millions d'euros	30
Graphique 2-14 :	Commerce extérieur de la Belgique pour les industries alimentaires, en millions d'euros	31
Graphique 2-15 :	Solde de la balance commerciale dans les industries alimentaires et des boissons, en million d'euros	33
Graphique 2-16 :	Commerce extérieur de la Belgique pour le secteur de la fabrication des boissons, en millions d'euros	34
Graphique 2-17 :	Solde de la balance commerciale dans la fabrication des boissons, en millions d'euros	36

Liste des tableaux

Tableau 1-1 :	Taux de croissance du PIB et révisions (projection hiver 2015)	8
Tableau 1-2 :	Taux de croissance du PIB (projection hiver 2015)	11
Tableau 2-1 :	Total du chiffre d'affaires	16
Tableau 2-2 :	Production en Belgique, dans la zone euro et les pays voisins	17
Tableau 2-3 :	Prix à la production en Belgique, dans la zone euro et les pays voisins (marchés globaux, 2010=100)	19
Tableau 2-4 :	Total des investissements	22
Tableau 2-5 :	Emploi dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons	24
Tableau 2-6 :	Solde de la balance commerciale des industries alimentaires et de la fabrication de boissons, en millions d'euros	29
Tableau 2-7 :	Ventilation des exportations par groupe de produits, en millions d'euros	32
Tableau 2-8 :	Ventilation des importations par groupe de produits, en millions d'euros	33
Tableau 2-9 :	Ventilation des exportations par groupe de produits, en millions d'euros	35
Tableau 2-10 :	Ventilation des importations par groupe de produits, en millions d'euros	36
Tableau 2-11 :	Evolution des principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons	39
Tableau 3-1 :	Chiffre d'affaires	40
Tableau 3-2 :	Production	41
Tableau 3-3 :	Prix à la production	42
Tableau 3-4 :	Investissements	43
Tableau 3-5 :	Commerce international de produits alimentaires (en millions d'euros sauf indication contraire)	44
Tableau 3-6 :	Commerce international de boissons (en millions d'euros, sauf indication contraire)	45

Executive summary

La Commission consultative spéciale (CCS) de l'Alimentation du Conseil central de l'économie (CCE) publiera désormais à nouveau un rapport annuel sur la conjoncture dans l'industrie alimentaire (alimentation et boissons). Ce rapport est préparé par le secrétariat du CCE et le SPF Economie.

Les prévisions économiques de février 2015 de la Commission européenne (CE) pour l'année 2015 sont plus optimistes que celles de l'automne 2014 en ce qui concerne les pays développés. Les prévisions de la croissance de l'activité mondiale sont quant à elles revues à la baisse, en raison notamment du ralentissement de l'activité dans les économies émergentes en Asie, en Afrique du Nord et en Amérique latine.

L'amélioration des perspectives économiques en Europe est entre autres liée à la croissance économique vigoureuse aux Etats-Unis (3,5 % en 2015), à l'assouplissement quantitatif mis en place par la BCE et à la baisse des cours du pétrole. Néanmoins, outre les risques géopolitiques, les retombées politiques et économiques liées à la crise grecque continuent de constituer une menace à la poursuite de la reprise économique en Europe.

La confiance économique a évolué plus favorablement dans l'UE qu'en Belgique au cours des derniers mois. L'indice de confiance des consommateurs s'est redressé en Europe comme en Belgique mais contrairement à l'Europe, la Belgique a vu le sentiment de confiance dans l'industrie et la construction baisser.

Pour 2014, la croissance économique en Belgique s'est élevée à 1 %, et devrait s'accélérer sur l'horizon de prévision. Toutefois la CE prévoit une croissance du PIB en Belgique plus faible que celle de la zone euro de 1,1 % en 2015 contre 1,3 % pour la zone euro et de 1,4 % contre 1,9 % pour la zone euro en 2016..

La CE prévoit une augmentation de l'emploi en Belgique dans le secteur privé en 2015, qui devrait être en partie contrebalancée par la baisse de l'emploi dans le secteur public. Le chômage, après avoir atteint un maximum de 8,5 % en 2014, devrait retomber à 8,3 % en 2015 et à 8,1 % en 2016.

Globalement, les prévisions pour la Belgique sont moins favorables que les prévisions modérément positives pour la zone euro. C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner les chiffres relatifs à l'industrie alimentaire.

La courbe de conjoncture des industries alimentaires et de la fabrication de boissons (NACE 10 + 11) suit celle de l'industrie manufacturière, tout en étant moins sensible aux fluctuations de la conjoncture économique. À partir de mars 2014, le climat de confiance a toutefois commencé à se dégrader, de façon plus prononcée même que dans l'industrie manufacturière.

Au cours des 9 premiers mois de 2014, le chiffre d'affaires cumulé des deux secteurs est resté stable par rapport à la période correspondante de l'année précédente (+0,1 %). La légère baisse (-0,8 %) dans les industries alimentaires (NACE 10) a en effet été compensée par une augmentation du chiffre d'affaires (+7,9 %) dans la fabrication de boissons (NACE 11). Le recul du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires est essentiellement imputable à un chiffre d'affaires nettement plus faible dans les sous-secteurs « Travail des grains ; fabrication de produits amylicés » (-20,8 %) et « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » (-18,1 %). La croissance du chiffre d'affaires dans la fabrication de boissons est principalement due au sous-secteur « Fabrication de bière » (+11,9 %), un sous-secteur en pleine expansion.

La production (en volume) a connu une évolution similaire à celle du chiffre d'affaires : par rapport au quatrième trimestre de 2013, la production au quatrième trimestre de 2014 était en recul dans les industries alimentaires (-0,3 %), mais elle avait augmenté dans le secteur de la fabrication de boissons (+1,1 %). Le recul de la production dans les industries alimentaires a été relativement généralisé ; seuls trois sous-secteurs ont affiché un accroissement du niveau de production (viande, produits laitiers et autres industries alimentaires). Cette évolution a donc mis un terme à la croissance progressive de la production dans les industries alimentaires (NACE 10). Pour la première fois depuis le premier trimestre de 2009, les chiffres de croissance en glissement annuel ont en effet été inférieurs à ceux de 2013 lors de chaque trimestre.

Entre 2013 et 2014, les prix à la production ont baissé (-1,0 %) dans les industries alimentaires (NACE 10) et augmenté (+2,7 %) dans la fabrication de boissons, la hausse et la diminution respectives en glissement annuel étant plus prononcées au quatrième trimestre. On observe la même évolution dans la zone euro et les pays voisins, si l'on excepte l'industrie des boissons des Pays-Bas, où les prix à la production ont reculé.

Les investissements cumulés pour les deux secteurs ont connu une augmentation de 13,7 % au cours des 9 premiers mois de 2014 par rapport à la même période en 2013, qui avait toutefois été une année mineure après les investissements considérables de 2011 et 2012. Cette croissance est attribuable à une forte hausse des investissements tant dans les industries alimentaires (+12,3 %) que dans la fabrication de boissons (+20,8 %). Des investissements importants ont surtout été enregistrés dans le secteur de la bière (+28,2 %). Dans les industries alimentaires, on observe surtout une progression des investissements dans les sous-secteurs « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+40,1 %) (principalement le cacao, le chocolat et les produits de confiserie), « Transformation et conservation de fruits et légumes » (+27,4 %) (essentiellement les pommes de terre) et « Fabrication de produits laitiers » (+16 %) (principalement « Fabrication de glaces de consommation »). En revanche, les investissements se sont repliés dans les sous-secteurs « Travail des grains ; fabrication de produits amylicés » (-38,9 %) et « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » (-11,8 %) au cours des 9 premiers mois de 2014. Ce sont également ces sous-secteurs qui ont connu la plus forte baisse de chiffre d'affaires.

L'emploi est resté relativement stable, tant dans les industries alimentaires que dans la fabrication de boissons, au cours de la période 2008-2014. Une légère baisse du nombre d'emplois directs (-0,4 %) a toutefois été enregistrée dans les industries alimentaires au cours des 9 premiers de 2014 par rapport à la période correspondante en 2013, laquelle baisse n'a pas pu être compensée par la progression très limitée de l'emploi dans le secteur de la fabrication de boissons (+0,1 %). Malgré ce recul de l'emploi, le nombre de chômeurs temporaires est en baisse en 2014.

En 2014, on constate une nette diminution tant du nombre de nouvelles entreprises (295) que du nombre de cessations d'activités (371) dans les industries alimentaires par rapport à 2013 (resp. 18,3 % et 24,7 % de moins). Ces chiffres étaient pourtant restés assez stables au cours des années précédentes. Dans le secteur de la fabrication de boissons, malgré une hausse de la production, la création de nouvelles entreprises a également diminué pour la première fois de la période 2009-2014 (48 ; -14,3 %). Le nombre de cessations a également baissé dans ce secteur.

En 2014, le nombre de faillites s'est replié à 127 après avoir atteint un niveau plafond (154) en 2013. Dans la fabrication de boissons, le nombre de faillites est stable depuis 2009, avec en moyenne 2 faillites par an.

Les fluctuations de la balance commerciale de l'industrie des produits alimentaires et des boissons coïncident avec les périodes de crise, un niveau plancher ayant été observé en 2008 et 2011. Au cours des onze premiers mois de 2014, le solde commercial total (alimentation et boissons) s'est replié en comparaison avec les périodes correspondantes des deux années précédentes.

Cette baisse résulte surtout d'une croissance légèrement plus rapide des importations et d'un ralentissement de la croissance des exportations extra-UE dans les industries alimentaires (NACE 10). De ce fait, l'excédent commercial total se situe en 2014 (M11), à une exception près, à son niveau le plus faible depuis 2008. La pire année enregistrée a été celle de la crise de l'euro en 2011. Par ailleurs, la croissance des échanges intra-UE de produits alimentaires était pratiquement à l'arrêt l'an dernier, les importations et exportations progressant à peine.

Le tableau est différent dans l'industrie des boissons. Le solde commercial (avec le monde) a été positif au cours des onze premiers mois de 2014, mais il s'est affaibli par rapport à la période correspondante de 2013. Le solde de la balance commerciale extra-UE affiche pourtant une forte croissance depuis 2010, mais en raison du recul des échanges au sein de l'UE (qui sont négatifs pour l'ensemble de la période), le solde de la balance commerciale globale s'est détérioré. De 2008 à 2011 incluse, la balance commerciale globale des boissons a d'ailleurs présenté un solde négatif.

De manière générale, nous pouvons affirmer que les industries alimentaires (NACE 10) ont réalisé dans différents domaines, en 2014, des performances légèrement inférieures à celles de l'année précédente. Cela se traduit par un léger recul du chiffre d'affaires et de la production. L'emploi a également baissé, mais de façon très limitée. En revanche, les industries alimentaires ont investi davantage en 2014 et le nombre de faillites est en diminution. Le solde commercial total des produits alimentaires s'est dégradé et la croissance des échanges entre la Belgique et les pays de l'UE était pratiquement à l'arrêt.

Dans le secteur de la fabrication de boissons, 2014 a été une année plus favorable. Le chiffre d'affaires s'est accru, tout comme la production. Les investissements ont également enregistré une forte augmentation par rapport à 2013. L'emploi est resté stable, au même titre que le nombre de faillites. Le surplus commercial s'est toutefois arrêté de croître l'an dernier.

Les perspectives très modérément positives de la conjoncture belge et la dégradation du climat de confiance depuis mars 2014 semblent annoncer une année 2015 plutôt morose pour l'industrie des produits alimentaires et des boissons.

1 Conjoncture générale

Les prévisions économiques de février 2015 de la Commission européenne (CE) pour l'année 2015 sont plus optimistes que celles de l'automne 2014 en ce qui concerne les pays développés. C'est surtout l'Europe qui voit ses prévisions de croissance du PIB augmenter, celles-ci restent néanmoins bien inférieures aux prévisions de croissance des Etats-Unis.

Les prévisions de la croissance de l'activité mondiale sont revues à la baisse. La CE table toujours sur une croissance du PIB mondial de 3,3% en 2014 qui se limiterait à 3,6% en 2015 contre 3,8% en automne dernier. Cette révision à la baisse de l'expansion mondiale peut être attribuée au ralentissement de l'activité dans les économies émergentes en Asie, en Afrique du Nord et en Amérique latine.

Sur l'horizon de prévision, les États-Unis devraient demeurer le meilleur élève parmi les grandes économies développées avec une croissance du PIB de 3,5% en 2015 qui retomberait à 3,2% en 2016. En Europe, la croissance serait moins élevée mais poursuivrait son embellie pour passer à 1,7% en 2015 et 2,1% en 2016. La croissance au Japon devrait se stabiliser à 1,3%.

Tableau 1-1 : Taux de croissance du PIB et révisions (projection hiver 2015)

	2013	2014	2015	2016		2014	2015	2016
Zone euro	-0,5%	0,8%	1,3%	1,9%	Zone euro	=	↑	↑
UE	0,0%	1,3%	1,7%	2,1%	UE	=	↑	↑
Etats-unis	2,2%	2,4%	3,5%	3,2%	Etats-unis	↑	↑	=
Japon	1,6%	0,4%	1,3%	1,3%	Japon	↓	↑	↑
Chine	7,6%	7,4%	7,1%	6,9%	Chine	↑	=	=
Monde	3,3%	3,3%	3,6%	4,0%	Monde	=	↓	↓

Source : European Economic Forecast autumn 2014 & winter 2015

Avec des rythmes de croissance de 0,8% en 2014, 1,3% en 2015 et 1,9% en 2016, la zone euro continue à afficher de moins bonnes performances que l'UE en raison d'un plus grand dynamisme des économies de l'Europe de l'Est lié au phénomène de rattrapage. Pour la première fois depuis la crise, tous les pays européens devraient afficher une croissance positive en 2015.

Plusieurs éléments expliquent l'embellie sur le front Européen

L'assouplissement quantitatif annoncé par la BCE en février dernier, qui a pour objectif de relancer l'inflation et l'activité économique dans la zone euro en allégeant les bilans de banques commerciales, devrait engendrer une diminution du coût du crédit, favorisant ainsi l'investissement et la consommation, et une dépréciation du taux de change. La dépréciation du taux de change devrait permettre de relancer la croissance de la Zone euro par les exportations.

La baisse des cours du pétrole, qui a permis de diminuer les coûts des entreprises et de libérer du budget pour les ménages agit favorablement sur la consommation privée. Il importe également de relever, la croissance aux Etats Unis (surtout tirée par la consommation privée) première destination des exportations européennes, qui joue encore le rôle de moteur de l'économie mondiale.

Les politiques de consolidation budgétaire arrivent à leur terme, favorisant ainsi la demande intérieure. D'après la commission européenne, le plan d'investissement qu'elle a prévu devrait aussi contribuer à cette embellie mais ses effets devraient surtout se faire sentir à partir de 2016.

Mais certains risques demeurent

Outre les risques géopolitiques liés à la crise Ukrainienne, au vide de pouvoir sur le territoire Libyen, et aux tensions dans le Moyen-Orient, les retombées politiques et économiques liées à la crise grecque continuent de constituer une menace à la poursuite de la reprise économique en Europe.

En ce qui concerne la relance de la croissance en Zone euro par les exportations, il convient de souligner que la Zone Euro dans son ensemble affiche une balance commerciale largement excédentaire tandis que les Etats Unis et le Royaume Uni qui représentent les principaux destinataires de ses exportations affichent des soldes commerciaux largement déficitaires. La baisse de l'Euro pourrait donc renforcer ces déséquilibres, lesquels sont aussi accentués par l'activisme des Banques centrales asiatiques qui cherchent à déprécier leur monnaie vis-à-vis du dollar pour relancer leurs exportations qui souffrent d'un manque de débouchés. Entre assouplissement quantitatif au Japon et en Europe, activisme des Banques centrales en Asie, déséquilibres commerciaux et recherche de débouchés, des politiques de taux de changes agressives pourraient créer des incertitudes sur le marché des changes et nuire au commerce international.

Pour que l'assouplissement monétaire soit efficace, il faut, d'une part, que les banques commerciales soient disposées à réinjecter les liquidités dans l'économie réelle et, d'autre part, que la demande de crédit suive. L'assouplissement quantitatif seul pourrait ainsi ne pas être suffisant à relancer l'activité économique.

Assouplissement quantitatif : l'expérience japonaise

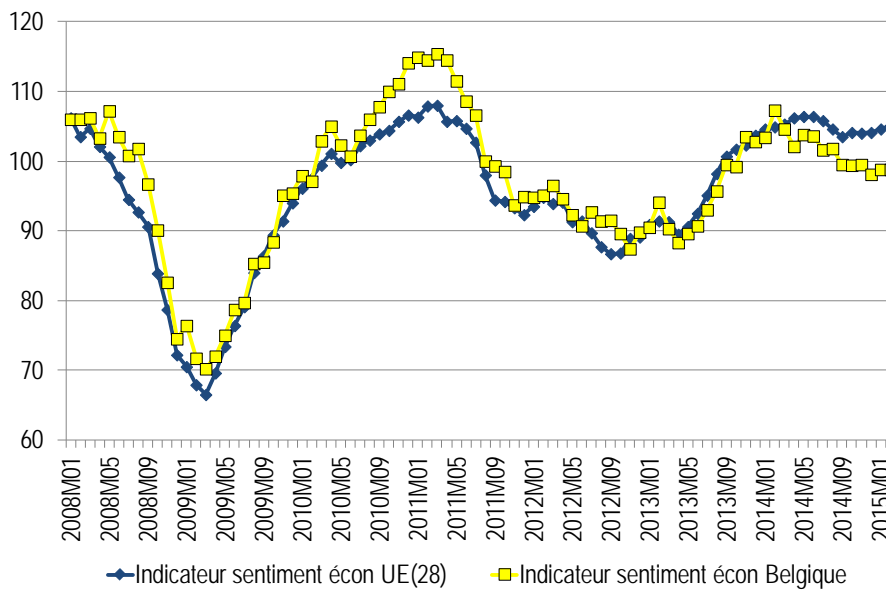
L'inflation permet aux gouvernements et aux entreprises de diminuer le poids des dettes par rapport aux revenus futurs. La déflation qu'a vécu le Japon au cours de la décennie 2000-2010 est en partie responsable du dérapage du ratio de sa dette publique par rapport au PIB nominal. L'assouplissement quantitatif pratiqué par le Japon entre 2001 et 2005 n'a pas permis au pays de sortir de la déflation. Seul l'assouplissement quantitatif couplé à une impulsion budgétaire importante (Abenomics) entre 2012 et 2015 a ramené l'inflation en terrain positif, mais celle-ci demeure faible. Malgré ces mesures, les prévisions de croissance de l'économie japonaise ont été revues nettement à la baisse, 0,4% pour 2014 contre 1,1% prévu initialement.

Dans l'ensemble même si l'embellie semble se confirmer, le niveau de chômage n'est pas près d'atteindre son niveau d'avant crise et beaucoup d'incertitudes entourent les perspectives économiques en Europe et dans le monde.

Le sentiment économique en Belgique et en Europe

Il ressort des enquêtes réalisées par la CE que la confiance économique européenne (indicateur de sentiment économique) a légèrement progressé dans l'UE depuis le précédent rapport de conjoncture publié en novembre 2014. En ce qui concerne la Belgique, mis à part une légère amélioration en janvier 2015, l'indicateur n'a cessé de baisser après avoir atteint un niveau plafond en février 2014.

Graphique 1-1 : Indicateur de sentiment économique dans l'Union européenne et en Belgique



Source : Eurostat

La confiance économique a évolué plus favorablement dans l'UE qu'en Belgique. L'amélioration de ces derniers mois résulte surtout de la contribution positive de l'indice de confiance des consommateurs, en Europe comme en Belgique, ceux-ci sont moins pessimistes en ce qui concerne l'évolution du marché de l'emploi et du climat économique dans son ensemble.

La confiance dans le secteur des services reste stable en Europe. En Belgique, après avoir fortement augmenté au cours du dernier trimestre de 2014, la confiance dans les services a chuté au début de 2015. L'industrie enregistre une légère amélioration en Europe tandis que la confiance se stabilise dans le secteur de la construction. Pour ce qui est de la Belgique, le sentiment de confiance dans l'industrie et la construction a fortement baissé ces derniers mois. Au niveau du commerce de détail, la confiance a baissé sur le dernier trimestre de 2014 en Europe mais surtout en Belgique. La confiance se redresse néanmoins dans le secteur depuis le début de l'année 2015.

La CE s'attend à un léger et lent recul du chômage qui devrait atteindre en Zone euro 11,2% en 2015 puis 10,6% en 2016 contre 11,6% en 2014, celui-ci restant toutefois bien plus élevé qu'avant la crise, 7,5% en 2007.

La politique monétaire de la BCE conjuguée au raffermissement de la demande domestique devrait susciter une augmentation de l'inflation. D'après les derniers calculs d'Eurostat, l'inflation aurait augmenté en Zone euro pour passer de -0,6% observé pour janvier 2015 à -0,3% estimé pour février 2015. L'essentiel de cette hausse est liée au renchérissement des prix des produits alimentaires et à la légère augmentation des prix dans les services, la composante la plus stable mais ayant la plus grosse pondération (43,7%). La contribution de la composante la plus cyclique de l'inflation, les biens industriels hors énergie, est quant à elle négative.

La Belgique et les pays voisins

Dans son analyse par pays, la CE prévoit une croissance du PIB en Belgique de 1,1% en 2015 et de 1,4% en 2016. A court terme, la consommation privée bénéficierait de la baisse des prix du pétrole et les mesures favorisant la compétitivité devraient permettre aux entreprises de bénéficier de la croissance de la demande extérieure.

Tableau 1-2 : Taux de croissance du PIB (projection hiver 2015)

	2013	2014	2015	2016		2014	2015	2016
Zone euro	-0,5%	0,8%	1,3%	1,9%	Zone euro	=	↑	↑
Belgique	0,3%	1,0%	1,1%	1,4%	Belgique	↑	↑	↑
Allemagne	0,1%	1,5%	1,5%	2,0%	Allemagne	↑	↑	↑
France	0,3%	0,4%	1,0%	1,8%	France	↑	↑	↑
Pays-Bas	-0,7%	0,7%	1,4%	1,7%	Pays-Bas	↓	=	=

Source : European Economic Forecast autumn 2014 & winter 2015

Mis à part aux Pays-Bas, les projections de croissance ont été revues à la hausse dans les pays voisins. Pour la plupart des économies, l'accélération de la croissance trouverait son origine dans la croissance de la consommation privée.

Le PIB allemand progresserait de 1,5% en 2014 et 2015. La croissance allemande a été soutenue essentiellement par la demande intérieure. Avec un marché du travail robuste, 5% de chômage, les augmentations salariales obtenues dans le secteur de la métallurgie (un secteur pro cyclique) constituent une bonne nouvelle pour la croissance allemande à court terme, mais aussi pour les débouchés des autres pays européens. Le solde budgétaire de l'Allemagne devrait rester en surplus jusqu'en 2016. Si les autres secteurs en Allemagne suivent l'exemple de la métallurgie, l'écart salarial avec la Belgique devrait se réduire.

Les prévisions de croissance en France sont les plus faibles des quatre pays (BE, DE, FR, NL). La consommation privée est aujourd'hui le principal moteur de cette croissance. D'après la Commission européenne, la France, malgré la croissance de la demande extérieure, ne devrait pas voir son déficit commercial diminuer significativement. Le déficit budgétaire devrait atteindre 4,3% du PIB en 2014 avant de baisser à 4,1% en 2015 et 2016. Les mesures visant à améliorer la compétitivité du pays ne devraient pas avoir d'effets significatifs à court terme sur le taux de chômage qui est à 10,3% en 2014 et remonterait à 10,4% en 2015 pour diminuer ensuite à 10,2% en 2016.

L'économie hollandaise a recommencé à croître en 2014 pour atteindre 0,7%, grâce notamment à la contribution des exportations nettes et au redressement de la consommation intérieure. La CE prévoit que la Hollande devrait continuer à se redresser pour atteindre une croissance du PIB de 1,4% en 2015 et 1,7% en 2016. La baisse dans les prévisions de croissance pour 2014 pourrait être entre autres attribuée à une météo exceptionnellement clémente sur le dernier trimestre de l'année à l'origine d'une diminution de la consommation de gaz au Pays-Bas.

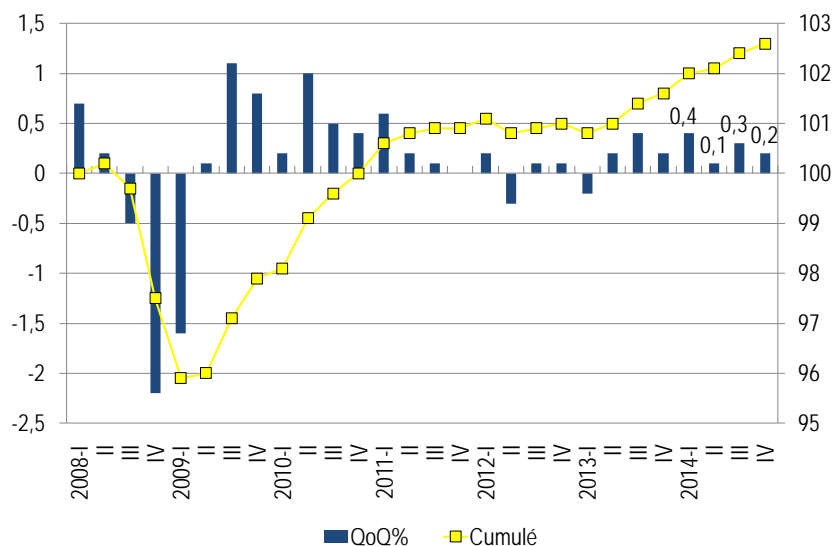
Composantes de la croissance belge

Il ressort du graphique ci-dessous que la croissance du PIB belge réel, entamée à partir du deuxième trimestre de 2013, s'est poursuivie au cours des quatre trimestres suivants et a atteint 0,2% au quatrième trimestre 2014. La courbe en jaune montre l'évolution du PIB en base 100 avec le premier trimestre 2008 comme référence (=100). Le PIB se situe fin 2014 à 2,4% au-dessus de son niveau maximum d'avant crise, atteint au deuxième trimestre 2008.

La Commission européenne, prévoit une augmentation de l'emploi dans le secteur privé en 2015 qui devrait être en partie contrebalancée par la baisse de l'emploi dans le secteur public. Le chômage, après avoir atteint un maximum de 8,5% en 2014 devrait retomber à 8,3% en 2015 et 8,1% en 2016.

Sur le plan budgétaire, le déficit a atteint 3,2% du PIB en 2014 et devrait baisser à 2,6% en 2015 grâce aux mesures de consolidation budgétaire.

Graphique 1-2 : Taux de croissance du PIB belge



Source : Banque nationale de Belgique (ICN)

Le graphique suivant nous donne la contribution à la variation en volume des différentes affectations du PIB.

L'investissement

Sur l'ensemble de 2014, ce sont surtout les investissements qui ont contribué à la croissance du PIB. Ces investissements concernent principalement les investissements d'entreprises, avec une progression de 6,7% sur l'ensemble de l'année écoulée. Deux tiers de cette croissance de l'investissement est liée à l'achat d'une licence importante et à l'acquisition de navires étrangers. Les investissements en logement, après une chute de 3,5% en 2013, ont renoué avec une croissance positive de 0,9% en 2014. Cette augmentation concerne surtout le dernier trimestre de 2014 au cours duquel les particuliers, en prévision de la réforme du bonus logement en Flandre, ont avancé leurs achats de biens immobiliers. En 2015, l'investissement devrait afficher une croissance plus faible en raison notamment de l'impact de la réforme du bonus logement. Cependant, du fait de taux d'utilisation des capacités élevé et des prévisions en termes de demande extérieure, l'investissement devrait croître de façon plus soutenue en 2016.

La consommation privée

Avec une progression de 1% en 2014, la consommation privée impacte positivement la croissance économique. Cette augmentation est en partie due à la baisse des prix du pétrole. En raison des sauts d'index et des mesures de gels de salaires prises ces dernières années, la croissance de la consommation privée retomberait à 0,7% en 2016 selon les prévisions de la Commission européenne.

La balance commerciale

Les exportations nettes de biens et services affichent un solde positif pour la troisième année consécutive et contribuent en 2014 à hauteur de 0,4 point de pourcentage à la croissance du PIB. Le solde négatif observé au troisième trimestre est dû aux importations liées aux investissements réalisés à cette période. (cf investissements)

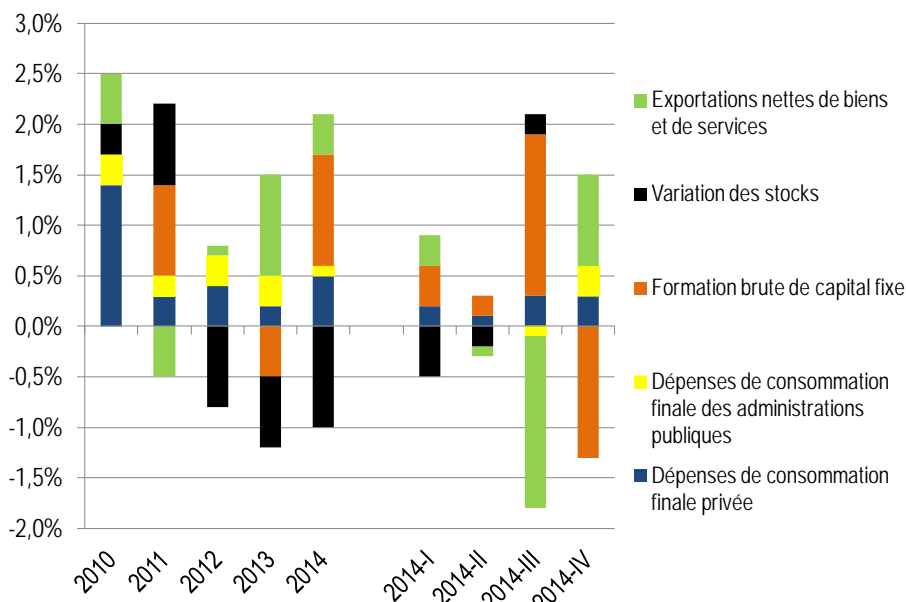
Les dépenses publiques

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques ont augmenté de 0,4% en 2014, contre 1,1% en 2013.

Les stocks

Les stocks ont baissé pour la troisième année consécutive. Le niveau élevé du taux d'utilisation des capacités de production combiné aux ajustements de stocks (en baisse sur les 3 dernières années), pourrait indiquer des besoins d'investissements plus importants dans le futur.

Graphique 1-3 : Contributions à la croissance du PIB réel belge



Source : Banque nationale de Belgique (ICN)

La valeur ajoutée par branche

Dans l'optique de production, ce sont les services qui affichent la plus grosse contribution à la croissance du PIB avec une augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur de 0,7%. La valeur ajoutée dans l'industrie est en croissance pour la première fois depuis 2010 et atteint 1,8% en 2014. Après une chute en 2013 de 1,3%, la valeur ajoutée du secteur de la construction a augmenté pour afficher une croissance de 3,2% en 2014.

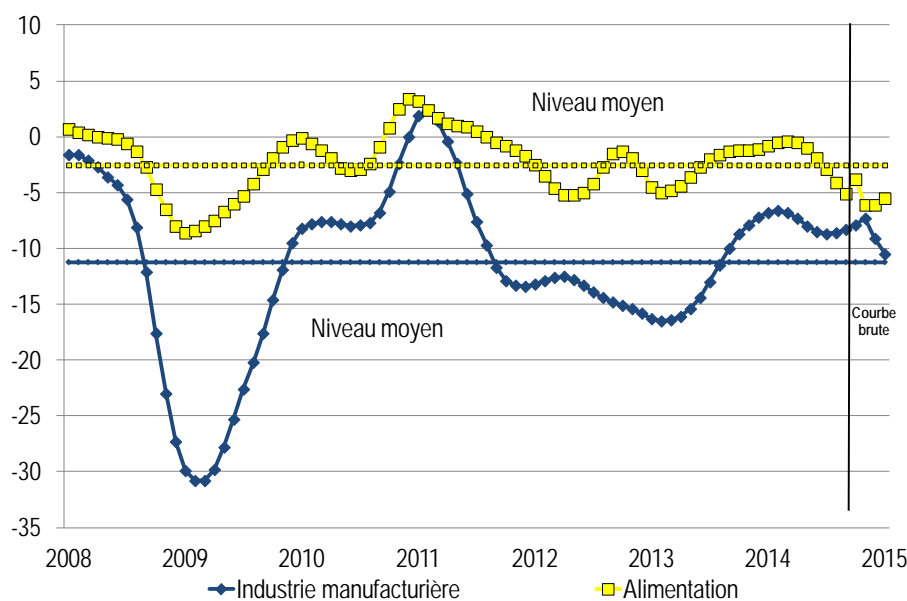
2 Conjoncture dans les industries alimentaires (NACE 10) et la fabrication de boissons (NACE 11)

2.1 Conjoncture

La courbe de conjoncture dans l'alimentation (qui englobe la NACE 10 : les industries alimentaires et la NACE 11 : la fabrication de boissons) représentée dans le graphique ci-dessous couvre la période 2008, dès l'amorce de la crise économique et financière, à décembre 2014. Les fluctuations conjoncturelles sont relativement limitées dans ce secteur qui se révèle moins sensible à la conjoncture économique au contraire de l'ensemble du secteur manufacturier. Globalement, l'industrie alimentaire suit les mouvements de la courbe conjoncturelle de l'industrie manufacturière, mais l'amplitude des évolutions est moins prononcée.

Depuis le mois de mars 2014, la courbe lissée de l'alimentation, calculée jusqu'en septembre a commencé à reculer. Tant les prévisions en matière d'emploi que les prévisions de la demande ont marqué le pas, s'orientant nettement en baisse. De plus l'appréciation du carnet d'ordres a également fléchi. Parallèlement l'appréciation du niveau des stocks a été considéré comme supérieure à la normale pour la saison.

Graphique 2-1 : Courbe de conjoncture brute dans l'alimentation¹ et niveau moyen (01/2008-12/2014)



Source : BNB (Belgostat), enquêtes de conjoncture

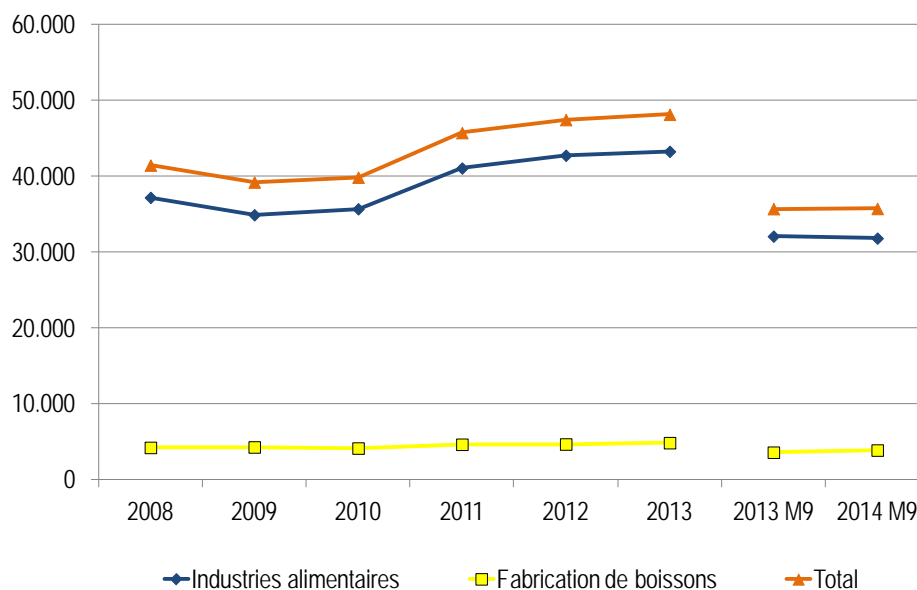
¹ Cette courbe de sentiment élaborée par la Banque nationale de Belgique couvre les Codes NACE C 10 et C 11

2.2 Chiffre d'affaires, production et prix à la production

2.2.1 Chiffre d'affaires selon les données TVA²

Le chiffre d'affaires cumulé des deux secteurs s'est stabilisé au cours des neuf premiers mois de 2014³ par rapport à la période correspondante de l'année précédente (+0,1%). La croissance du chiffre d'affaires amorcée en 2010 s'est donc interrompue. Chacun de ces secteurs a toutefois évolué de manière très différente. Alors que l'industrie alimentaire affichait une perte limitée (-0,8%), l'industrie de la fabrication de boissons connaissait une hausse considérable de 7,9%. Le secteur de la fabrication de boissons a néanmoins une moindre importance en part relative.

Graphique 2-2 : Chiffre d'affaires dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (en millions d'euros)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

² Définition DG Statistique - Statistics Belgium : Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujéti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

³ Il s'agit de données provisoires.

Tableau 2-1 : Total du chiffre d'affaires

(€ millions, variations* en %)	Code NACE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013 M9	2014 M9
Industries									
alimentaires	10	37.232	34.937	35.722	41.099	42.784	43.303	32.118	31.856
			-6,2%	2,2%	15,1%	4,1%	1,2%		-0,8%
Fabrication de boissons									
	11	4.258	4.320	4.177	4.675	4.709	4.887	3.627	3.912
			1,4%	-3,3%	11,9%	0,7%	3,8%		7,9%
Total	10-11	41.490	39.257	39.899	45.774	47.493	48.190	35.745	35.768
			-5,4%	1,6%	14,7%	3,8%	1,5%		0,1%

*Exprimé en millions d'euros et en taux de croissance par rapport à l'année précédente

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Industries alimentaires

Le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire a rebondi après la crise de 2008 - 2009 pour afficher un pic de croissance de 15,1% en 2011. Cette croissance s'est toutefois ralentie les années suivantes ; l'année 2014 pourrait enregistrer une légère contraction.

Le chiffre d'affaires des industries alimentaires a affiché un léger recul à un an d'écart sur les neuf premiers mois 2014, notamment à la suite de la baisse dans les sous secteurs 10.6 « Travail des grains; fabrication de produits amylacés » (-20,8%, soit le recul le plus prononcé depuis 2008) et 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » (-18,1%, soit le second recul observé depuis 2008).

Le sous-secteur 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » enregistre sur les neuf premiers mois de l'année, la première baisse de son chiffre d'affaires depuis 2009 (-9,3%).

Le sous-secteur le plus influent en termes de poids, le 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » a enregistré une stagnation de son chiffre d'affaires (+0,1%), tandis que trois autres sous-secteurs importants ont connu un profil haussier d'écart sur les neuf premiers mois 2014 par rapport à la période équivalente de 2013. Ainsi, le chiffre d'affaires dans le 10.1 « Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande » a crû de 1,5% sur un an tandis que les sous secteurs 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » et 10.5 « Fabrication de produits laitiers » ont vu leurs ventes augmenter de respectivement 5,7% et 12,7% sur la période examinée.

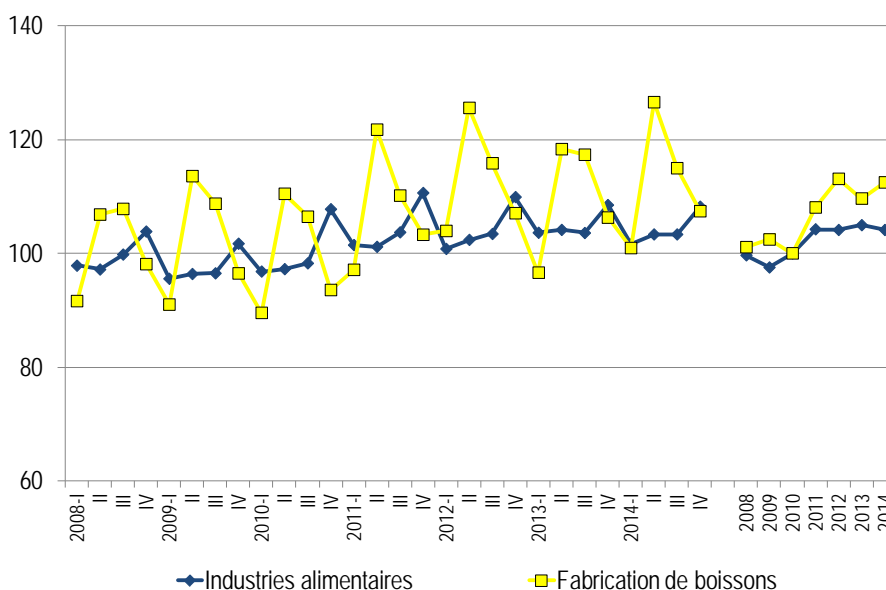
Fabrication de boissons

L'évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie de la fabrication de boissons est plus erratique, avec également un pic en 2011 (+11,9%) suivi par un net repli de la croissance l'année suivante et par une nouvelle hausse en 2013. Cette tendance semble se poursuivre en 2014.

Sur les neuf premiers mois 2014, les ventes du secteur ont crû de 7,9%. Ce secteur est constitué principalement par deux sous-secteurs en pleine expansion. Ainsi, le sous secteur 11.05 « Fabrication de bière » a enregistré une accélération du rythme de croissance de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'année 2014 (+11,9%) tandis que le sous-secteur 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » a connu une hausse plus limitée de ses ventes (+3,8%).

2.2.2 Production selon les indices Prodcom⁴

Graphique 2-3 : Indice de production (Prodcom) dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (2010=100)



Source: DG Statistique - Statistics Belgium, données en volume, corrigées des jours ouvrables

Tableau 2-2 : Production en Belgique, dans la zone euro et les pays voisins

	C10			C11		
	Δ2008-2014	Δ2013-2014	ΔQ4 13 - Q4 14	Δ2008-2014	Δ2013-2014	ΔQ4 13 - Q4 14
Zone euro	2,8%	0,9%	0,2%	-2,2%	2,0%	1,2%
Belgique	4,5%	-0,8%	-0,3%	11,3%	2,6%	1,1%
Allemagne	2,3%	0,0%	-0,4%	5,2%	3,4%	1,7%
France	1,3%	-0,2%	-1,1%	6,0%	3,8%	4,2%
Pays-Bas	9,7%	2,2%	2,1%	-4,5%	-1,2%	-0,8%

Source: Eurostat, données en volume, corrigées des jours ouvrables

Industries alimentaires

Selon Eurostat, la production (en volume) de l'industrie alimentaire dans la zone euro a connu une légère hausse en 2014 par rapport à 2013 (+0,9%). La comparaison entre le dernier trimestre de 2014 et le dernier trimestre de 2013 montre une croissance limitée à 0,2%. Nos pays voisins enregistrent le même profil d'évolution. Le taux de croissance du dernier trimestre y est de plus inférieur à celui de l'ensemble de l'année 2014. La France (-1,1%) et l'Allemagne (-0,4%) présentent une croissance

⁴ Prodcom est l'enquête mensuelle sur la production industrielle. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODUITS de la COMMUNAUTÉ européenne ». Plus d'info sur le site du SPF Économie : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/prodcom/

négative tandis que la croissance des Pays-Bas (+2,1%) est positive mais légèrement inférieure à la variation en glissement annuel.

En Belgique, la production a baissé de 0,8% en 2014 par rapport à 2013, notamment en raison d'un troisième recul consécutif de la production dans le sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires ». Au quatrième trimestre de 2014, la baisse de production s'est limitée à 0,3% par rapport à la même période en 2013. La Belgique a obtenu de meilleurs résultats que la zone euro et que deux des trois pays voisins au cours de la période précédente (2008 – 2014). Seuls les Pays-Bas ont atteint un taux de croissance nettement supérieur pendant cette période.

La croissance tendancielle de la production en Belgique depuis le premier trimestre 2009, qui présente un pic pratiquement à chaque quatrième trimestre, s'est donc quelque peu inversée.

Dans la plupart des sous-secteurs de l'industrie alimentaire, la production s'est repliée au quatrième trimestre de 2014 par rapport au quatrième trimestre de 2013. Seuls trois sous-secteurs présentent un niveau de production plus élevé: 10.1 « Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande » (+2,4%), 10.5 « Fabrication de produits laitiers » (+13,0%) et 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+1,4%). Les sous-secteurs 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » (-4,8%) et 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » (-5,1%) se démarquent par leurs résultats négatifs.

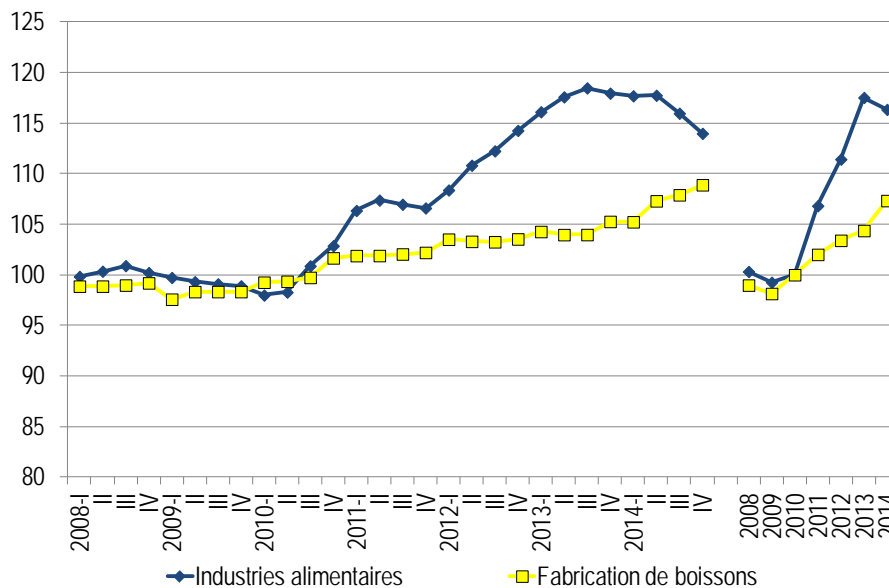
Fabrication de boissons

La production de boissons dans la zone euro a augmenté de 2,0% en 2014 par rapport à 2013. La hausse de la production a été toutefois plus prononcée en France (+3,8%), en Allemagne (+3,4%) et en Belgique (+2,6%). Les Pays-Bas ont en revanche connu une baisse de la production (-1,2%).

En Belgique, la production a crû de manière significative (+11,3%) pendant la période analysée, de 2008 à 2014. La production a augmenté de 2,6% en 2014 par rapport à 2013. Si l'on compare les derniers trimestres de ces deux années, la croissance s'élève à 1,1% en 2014. Ce secteur se caractérise toutefois par d'assez fortes fluctuations de la croissance entre les trimestres (avec un pic régulier aux deuxième et troisième trimestres).

2.2.3 Prix à la production selon les indices Prodcom

Graphique 2-4 : Indice des prix à la production dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (marchés globaux, 2010=100)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données brutes

Tableau 2-3 : Prix à la production en Belgique, dans la zone euro et les pays voisins (marchés globaux, 2010=100)

	C10			C11		
	$\Delta 2008-2014$	$\Delta 2013-2014$	$\Delta Q4\ 13 - Q4\ 14$	$\Delta 2008-2014$	$\Delta 2013-2014$	$\Delta Q4\ 13 - Q4\ 14$
Zone euro	7,6%	-1,0%	-2,0%	9,9%	1,1%	0,9%
Belgique	16,0%	-1,0%	-3,4%	8,3%	2,7%	3,4%
Allemagne	10,2%	-0,6%	-2,7%	8,0%	1,5%	1,2%
France	-0,2%	-1,3%	-2,2%	11,7%	3,0%	2,3%
Pays-Bas	13,5%	-1,2%	-3,4%	12,9%	-0,9%	-1,6%

Source : Eurostat, données brutes

Industries alimentaires

Dans la zone euro, les prix à la production de l'industrie alimentaire ont diminué de 1,0% en 2014 par rapport à 2013. Ce recul est équivalent à la diminution de prix observée en Belgique. En Allemagne (-0,6%), les prix sont restés quasi stables, tandis que la baisse des prix s'est avérée plus prononcée aux Pays-Bas (-1,2%) et en France (-1,3%).

La baisse de prix entre 2013 et 2014 est due au net recul des prix à la production dans les sous-secteurs 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » (-6,7%), 10.6 « Travail des grains; fabrication de produits amyliques » (-6,2%) et 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » (-3,2%). Par contre, les prix à la production ont augmenté dans le sous-secteur 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » (+8,8%) et, dans une moindre mesure, dans les sous-secteurs 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+2,3%) et 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » (+2,0%).

Si l'on compare le quatrième trimestre de 2014 avec le même trimestre en 2013, la contraction des prix de la Belgique (-3,4%), des Pays-Bas (-3,4%), de l'Allemagne (-2,7%) et de la France (-2,2%) se révèle plus marquée que celle dans la zone euro (-2%).

Les baisses de prix dans les sous-secteurs 10.5 « Fabrication de produits laitiers » (-9,4%) et 10.9 « Fabrication d'aliments pour animaux » (-5,9%) ont surtout contribué à la diminution des prix du quatrième trimestre de 2014 par rapport à cette période en 2013. On observe toutefois aussi une diminution dans les sous-secteurs 10.1 « Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande » (-5,0%), 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » (-5,4%) et 10.6 « Travail des grains; fabrication de produits amylacés » (-4,1%). Dans les sous-secteurs 10.2 « Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques » et 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » par contre, les prix ont augmenté de respectivement 3,4% et 1,7%.

Fabrication de boissons

Le secteur de la fabrication de boissons dans la zone euro a connu une hausse de prix (+1,1%) en 2014 en comparaison avec la période correspondante de l'année précédente. La France (+3,0%), la Belgique (+2,7%) et l'Allemagne (+1,5%) ont enregistré une progression plus prononcée. Aux Pays-Bas, le niveau des prix de l'industrie de la fabrication de boissons s'est replié de 0,9%.

Entre 2013 et 2014, les prix à la production ont surtout augmenté dans les sous-secteurs 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » (+5,3%) et 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+3,9%). Dans le sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière », la hausse de prix s'est limitée à 2,2%.

Si l'on compare le quatrième trimestre 2014 avec la même période en 2013, la Belgique (+3,4%) affiche la plus forte hausse de prix par rapport à la France (+2,3%) et l'Allemagne (+1,2%). Aux Pays-bas, les prix ont reculé de 1,6%. La zone euro présente un accroissement de prix de 0,9%.

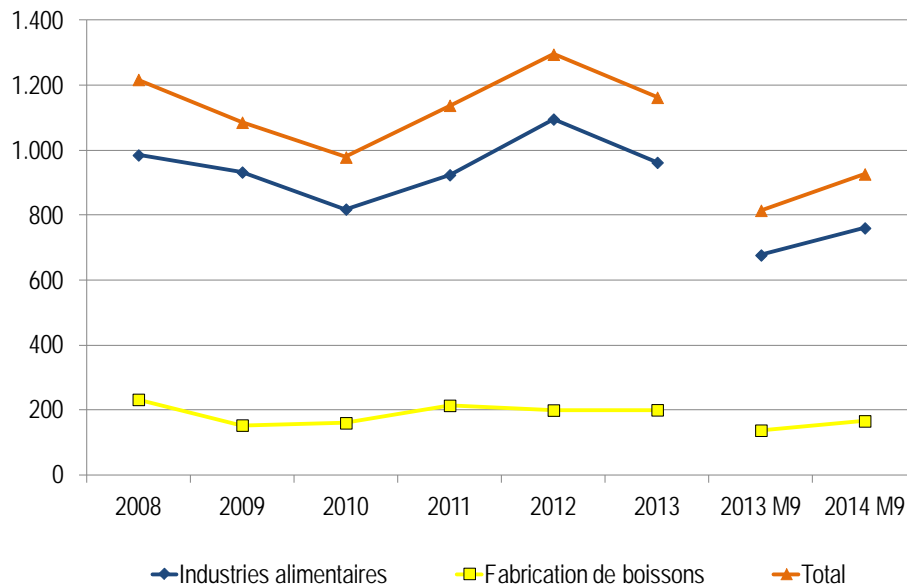
La hausse en glissement annuel des prix à la production belges au quatrième trimestre 2014 provient d'une forte augmentation du sous-secteur 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » (+5,6%) et, dans une moindre mesure, des hausses enregistrées dans les sous-secteurs 11.05 « Fabrication de bière » (+2,9%) et 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+3,1%).

2.3 Investissements et taux d'utilisation des capacités de production

2.3.1 Investissements selon les données TVA⁵

Les investissements cumulés dans les deux secteurs affichent une hausse de 13,7% au cours des neuf premiers mois de 2014⁶ par rapport à la même période en 2013⁷. On renoue ainsi avec le rythme de croissance des investissements des années 2011 et 2012, après les années d'investissements plus faibles qui ont suivi la crise financière.

Graphique 2-5 : Investissements dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons (en millions d'euros)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

⁵ Définition DG Statistique - Statistics Belgium : Les investissements sont les coûts réalisés par l'assujéti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif : frais d'établissement, actifs immatériels, terrains et bâtiments, installations, machines et outillage, meubles et matériel roulant, actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes. Les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ainsi que les salaires et charges sociales ne sont pas considérées des investissements (ex. personnel de l'entreprise construisant ou transformant un bâtiment pour le compte de l'entreprise).

⁶ Il s'agit de données provisoires.

⁷ Pour des informations plus détaillées sur les investissements par sous-secteur, vous pouvez consulter le site du SPF Economie.

Tableau 2-4 : Total des investissements

(€ millions, variations* en %)	Code NACE	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013 M9	2014 M9
Industries									
alimentaires	10	985	932	818	924	1.096	962	677	760
			-5,3%	-12,2%	12,9%	18,6%	-12,2%		12,3%
Fabrication de boissons									
	11	232	153	160	214	200	200	138	166
			-34,0%	4,5%	33,5%	-6,7%	0,4%		20,8%
Total	10-11	1.218	1.086	979	1.138	1.295	1.163	815	927
			-10,8%	-9,9%	16,3%	13,8%	-10,2%		13,7%

*Exprimé en millions d'euros et en taux de croissance par rapport à l'année précédente
Source: DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Industries alimentaires⁸

Les investissements dans l'industrie alimentaire ont augmenté de 12,3% au cours des neuf premiers mois de 2014 en comparaison avec la période correspondante en 2013, qui était toutefois une année moins intensive en investissements après la forte reprise au cours des deux années précédentes.

Cette hausse des investissements s'explique par la nette progression des investissements opérés dans les sous-secteurs 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » qui augmentent de 40,1% sur un an. Ce sont surtout les sous-secteurs 10.82 « Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie » (+43%) et 10.89 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+90,1%) qui expliquent ce résultat. Avec plus de 189 millions d'euros investis sur les neuf premiers mois de l'année 2014, le sous-secteur 10.8 est le sous-secteur le plus influent en termes de volume d'investissement.

Deux autres sous-secteurs ont tiré les investissements vers le haut, à savoir le 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » (+27,4%) et plus spécifiquement le 10.31 « Transformation et conservation de pommes de terre » (+150,8%) ainsi que le 10.5 « Fabrication de produits laitiers » (+16%) avec une nette accélération dans le sous-secteur 10.52 « Fabrication de glaces et sorbets » (+62%). Le sous-secteur 10.3 avait procédé à des investissements extrêmement importants en 2012 qui ont été suivi par une contraction en 2013. Toutefois, sur les trois dernières années observées (M9), les investissements excèdent les niveaux atteints sur la période 2008-2011.

Sur les neuf premiers mois de 2014, les investissements ont toutefois reflué de 11,8% à un an d'écart dans le sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » suite au retrait des dépenses en la matière de 13,4% dans le sous-secteur 10.71 « Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche ».

Le fléchissement des investissements s'est également manifesté dans le sous-secteur 10.6 « Travail des grains; fabrication de produits amyliacés » (-38,9%) suite au recul des investissements dans le sous-secteur 10.62 « Fabrication de produits amyliacés » (-55,8%). Ce sous-secteur avait procédé à des investissements massifs en 2013.

⁸ Afin de garantir la confidentialité des données, les valeurs en NACE à « 4 digits » ne sont pas mentionnées et seules les évolutions à un an d'écart sont communiquées.

Fabrication de boissons

Au cours des neuf premiers mois de 2014, les investissements dans le secteur de la fabrication de boissons ont crû très fortement (+20,8%) par rapport à la période correspondante en 2013. Cette évolution confirme le caractère très fluctuant des investissements.

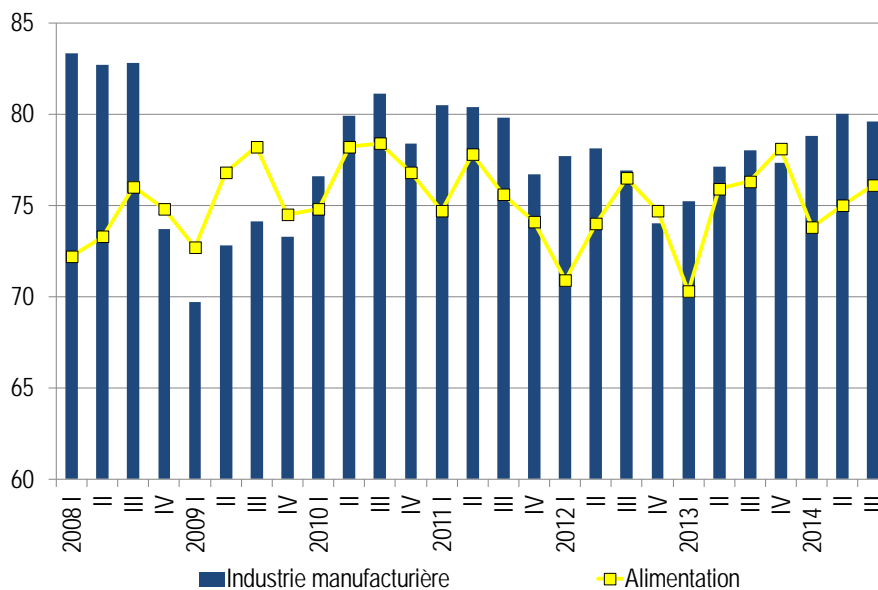
Cette hausse des investissements est entièrement imputable au sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière » qui a opéré des investissements importants (+28,2%). Ce sous-secteur explique plus de 80% des dépenses en matière d'investissements dans la fabrication des boissons.

Les autres sous-secteurs ont procédé à une baisse des investissements. Il s'agit des sous-secteurs 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » (-22,9%), 11.06 « Fabrication de malt » (-58,5%) et 11.08 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (-10,1%).

2.3.2 Taux d'utilisation des capacités de production

Le taux d'utilisation des capacités de production de l'industrie manufacturière a atteint au deuxième trimestre de 2014 son plus haut niveau (80%) depuis le premier trimestre de 2011 (80,5%). La courbe ascendante s'est amorcée au quatrième trimestre de 2012 (76,7%). Toutefois, le troisième trimestre de 2014 a affiché une légère baisse (79,6%).

Graphique 2-6 : Taux d'utilisation désaisonnalisé des capacités de production (en %)

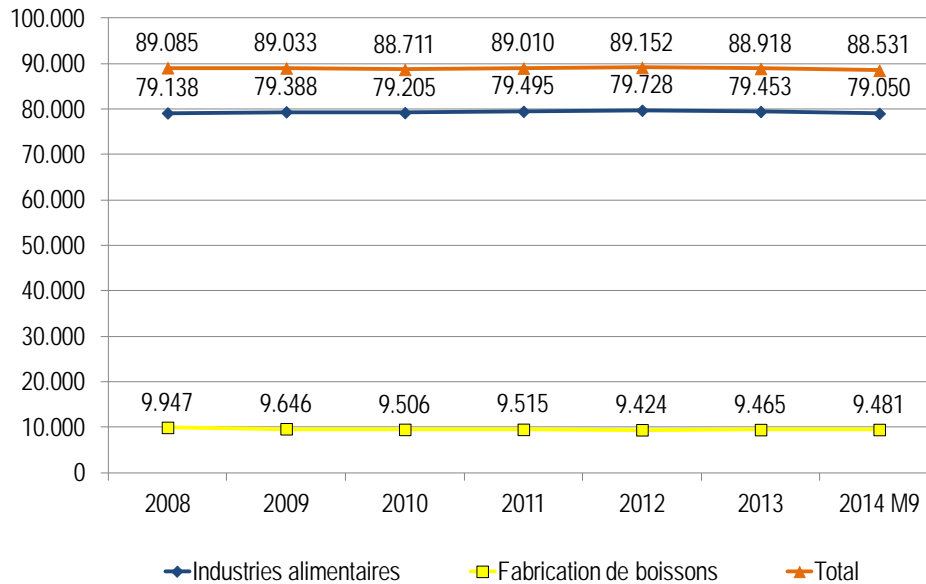


Source : BNB (Belgostat), enquêtes de conjoncture

L'évolution du taux d'utilisation de l'industrie alimentaire (industries alimentaires et fabrication de boissons) est plus fluctuante, avec systématiquement une baisse au premier trimestre de l'année, suivie par une augmentation les trimestres suivants. Le taux d'utilisation au troisième trimestre de 2014 (76,1%) a atteint un niveau légèrement inférieur à celui du trimestre correspondant en 2013 (76,3%). Le quatrième trimestre de 2013 (78,1%) a presque retrouvé le niveau du pic du taux d'occupation des capacités de production enregistré au troisième trimestre de 2010 (78,4%).

2.4 Emploi

Graphique 2-7 : Emploi dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons



Source : ONSS

A la fin du troisième trimestre de 2014, les secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boissons représentaient à eux deux 88.531 emplois directs. Il s'agit d'une légère baisse (-0,4%) par rapport à 2013.

En chiffres absolus, les sous-secteurs 10.4 « Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales » et 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » ont perdu le plus d'emplois directs. Les sous-secteurs 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » et 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » en ont gagné le plus.

Dans l'industrie de la fabrication de boissons, on observe une augmentation de 0,1% par rapport aux périodes mentionnées plus haut.

Tableau 2-5 : Emploi dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

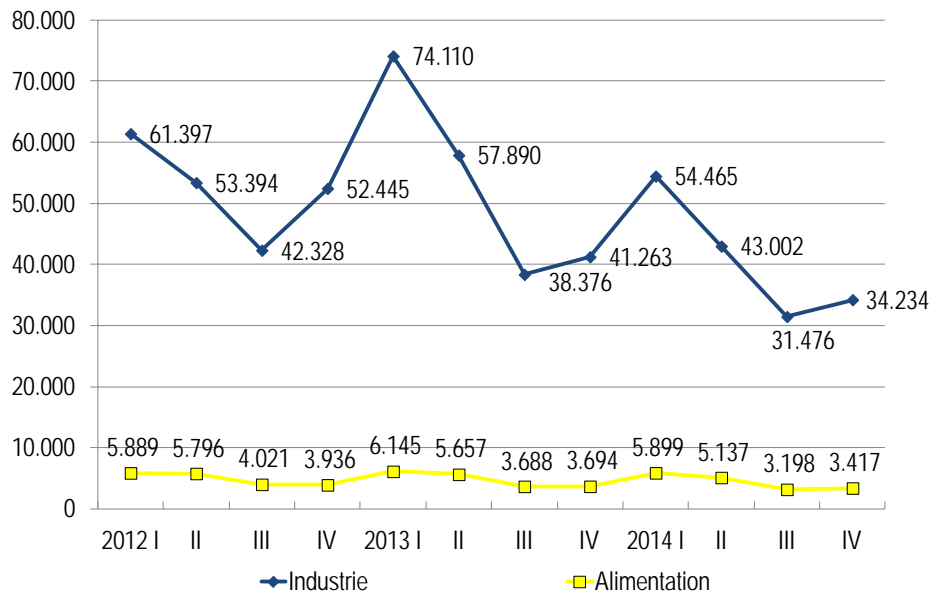
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	M92013	M92014
Industries alimentaires	79.138	79.388	79.205	79.495	79.728	79.453	79.393	79.050
		0,3%	-0,2%	0,4%	0,3%	-0,3%	-0,1%	-0,4%
Fabrication de boissons	9.947	9.646	9.506	9.515	9.424	9.465	9.469	9.481
		-3,0%	-1,4%	0,1%	-1,0%	0,4%	0,0%	0,1%
Total	89.085	89.033	88.711	89.010	89.152	88.918	88.862	88.531
		-0,1%	-0,4%	0,3%	0,2%	-0,3%		-0,4%

Le pourcentage indiqué fournit l'évolution par rapport à la période précédente.

Source: Statistiques centralisées de l'ONSS

2.5 Chômage temporaire

Graphique 2-8 : Chômage temporaire dans l'industrie et dans l'alimentation



Source : Office national de l'emploi

Au cours de l'année 2014, le recours au chômage temporaire dans l'industrie manufacturière s'est réduit comparé aux périodes correspondantes de 2013. Ainsi au quatrième trimestre de 2014, le nombre de personnes⁹ mises au chômage temporaire dans l'industrie a reculé de 17% sur un an. Depuis son dernier pic du premier trimestre 2013 (74.110), le chômage temporaire dans l'industrie manufacturière s'est inscrit à la baisse (-26,5% entre le premier trimestre de 2013 et le premier trimestre de 2014) et s'est chiffré à 34.234 personnes au quatrième trimestre 2014¹⁰.

Le profil d'évolution est relativement similaire dans l'alimentation (industries alimentaires et fabrication de boissons confondus). Le nombre moyen de chômeurs temporaires en 2014 (4.413) est inférieur au nombre de la même période en 2013 (4.796). En 2014, 10,8% du chômage temporaire dans l'industrie manufacturière se situe dans l'industrie alimentaire. Cette proportion est supérieure à celle de 2013 (9,1%).

Au quatrième trimestre de 2014, le chômage temporaire a reculé de 7,5% sur un an.

⁹ Il s'agit d'équivalent temps plein

¹⁰ Le chômage temporaire évolue selon un rythme saisonnier. Le recours au chômage temporaire augmente au premier trimestre de l'année à l'inverse du troisième trimestre qui enregistre le niveau le plus bas. Cet indicateur doit donc être apprécié d'une année sur l'autre.

2.6 Créations et radiations d'entreprises

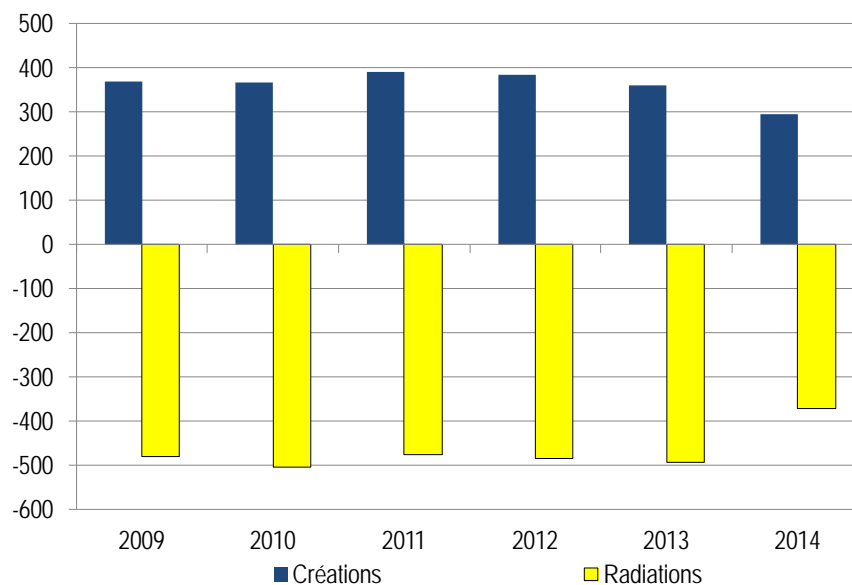
Industries alimentaires

H Le nombre annuel de nouvelles entreprises dans l'industrie alimentaire diminue depuis 2011. Un pic de 392 nouvelles entreprises avait été enregistré au cours de cette année. En 2014, on a dénombré 295 nouvelles entreprises, soit 18,3% de moins que l'année précédente. Le sous-secteur qui compte le plus grand nombre de nouvelles entreprises en 2014 est le 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » (148). Ce nombre se situe toutefois encore 30,8% en dessous du niveau de 2009, qui était la dernière année record pendant la période 2008 – 2014.

Le nombre d'entreprises de l'industrie alimentaire qui ont disparu en 2014 (371) a diminué de près d'un quart (-24,7%) par rapport à 2013. Ce nombre était relativement stable les années précédentes.

Le nombre d'entreprises qui interrompent leurs activités est chaque année supérieur au nombre de nouvelles entreprises. L'écart entre les nouvelles entreprises et les entreprises qui disparaissent s'est toutefois réduit en 2014, principalement à cause de la diminution du nombre d'entreprises qui cessent leur activité. Auparavant cet écart restait relativement stable, à l'exception de 2011 où une différence plus faible avait été également relevée.

Graphique 2-9 : Créations et radiations d'entreprises dans les industries alimentaires (en nombre)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

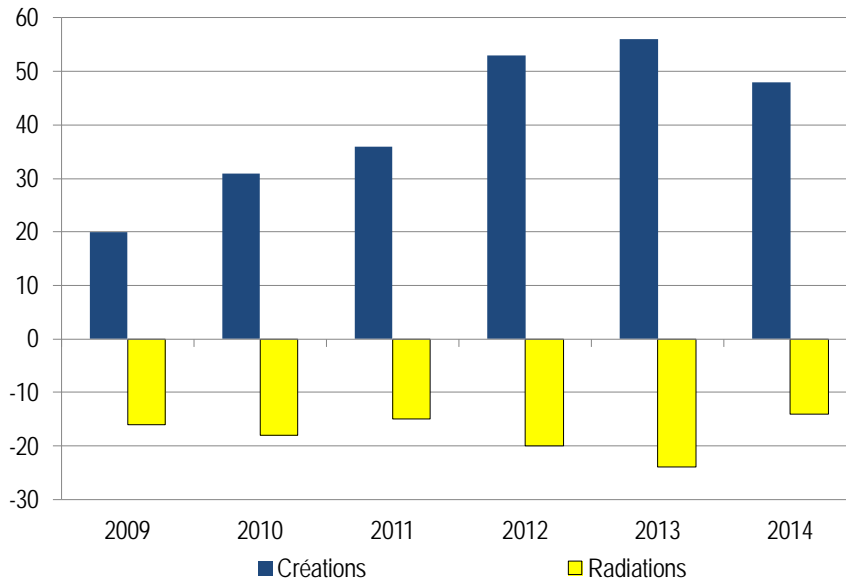
Fabrication de boissons

Dans le secteur de la fabrication de boissons, le nombre annuel de nouvelles entreprises a progressé jusqu'en 2013 (56). Ce nombre s'est replié de 14,3% en 2014 (48). Le sous-secteur 11.05 "Fabrication de bière" a affiché une hausse depuis 2009, avec une stabilisation en 2014 (35) au niveau de 2013.

Globalement, on constate aussi une hausse du nombre d'entreprises qui cessent leur activité pendant la période 2009 – 2013. En 2014, le nombre d'entreprises radiées diminue de 14,3% par rapport à 2013.

Le nombre de nouvelles entreprises dans le secteur de la fabrication de boissons est supérieur au nombre d'entreprises qui interrompent leurs activités. L'écart se creuse encore en 2014 grâce à la diminution du nombre d'entreprises qui cessent leur activité.

Graphique 2-10 : Créations et radiations d'entreprises dans la fabrication de boissons (en nombre)



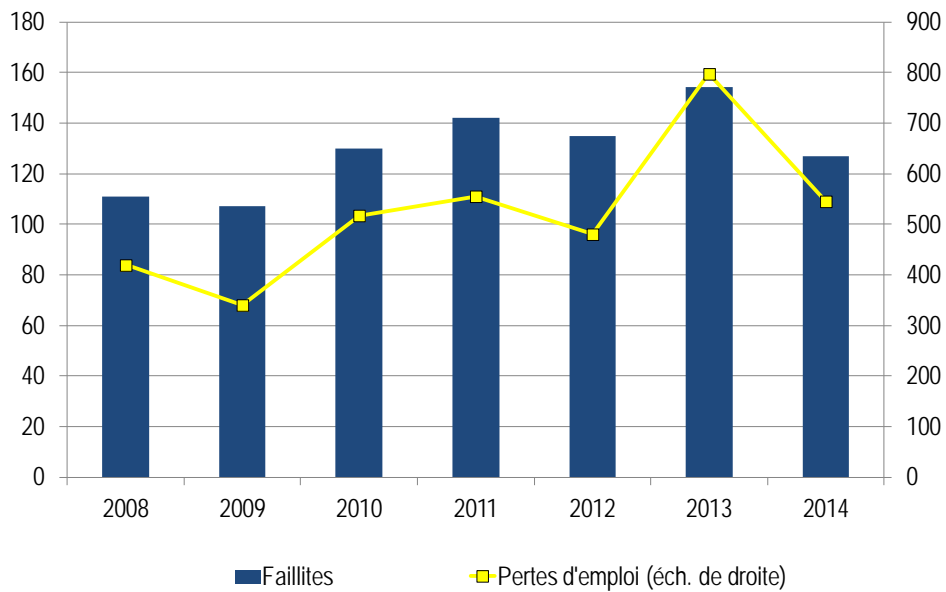
Source : DG Statistique - Statistics Belgium

2.7 Faillites

Industries alimentaires

Pendant la période étudiée, le nombre de faillites dans l'industrie alimentaire a atteint un niveau plancher en 2013, année pendant laquelle 154 entreprises ont déposé leur bilan à la suite d'une faillite, entraînant la perte de 797 emplois. En 2014, le nombre de faillites est retombé à 127, avec 545 pertes d'emploi.

Graphique 2-11 : Faillites et pertes d'emploi directement liées dans les industries alimentaires (en nombre)

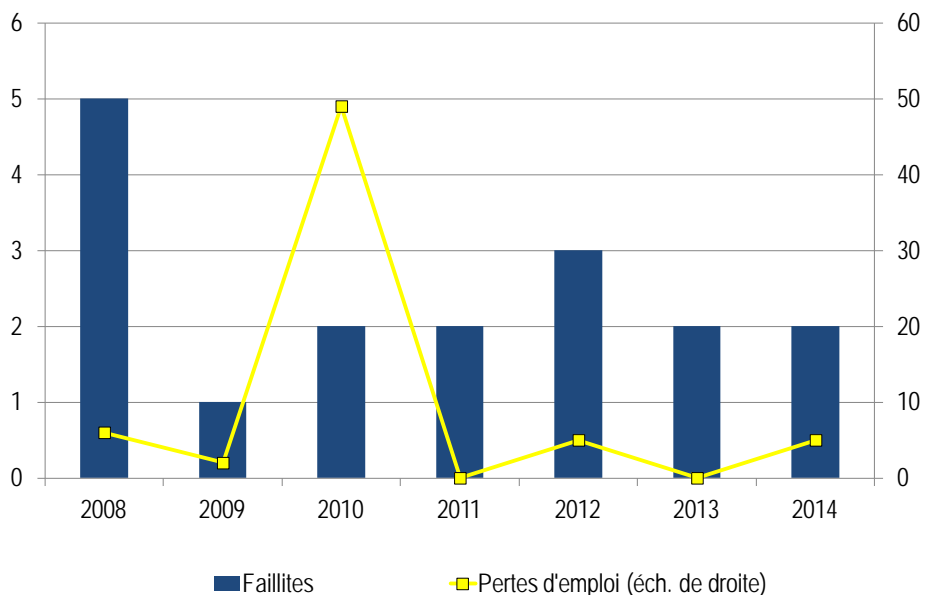


Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Fabrication de boissons

Le nombre de faillites dans le secteur de la fabrication de boissons se stabilise depuis quelques années, avec une moyenne de deux entreprises par an. A l'exception de l'année 2010, les pertes d'emplois à la suite de ces faillites sont restées assez similaires pendant la période 2009 – 2014.

Graphique 2-12 : Faillites et pertes d'emploi directement liées dans la fabrication de boissons (en nombre)



Source : DG Statistique - Statistics Belgium

2.8 Commerce extérieur

Cette section présente les chiffres du commerce extérieur de la Belgique pour les produits de l'industrie agroalimentaire. Les données d'Eurostat (concept communautaire) ont été utilisées. Celles-ci ont l'avantage de permettre la comparaison des flux commerciaux avec ceux des pays limitrophes, mais ont l'inconvénient de surestimer tant les exportations que les importations de la Belgique. Les exportations réalisées par un autre État membre transitant par un port belge sont par conséquent imputées à la Belgique. Étant donné l'importance des ports d'Anvers et de Rotterdam, cet effet s'avère substantiel pour la Belgique et les Pays-Bas.

Tableau 2-6 : Solde de la balance commerciale des industries alimentaires et de la fabrication de boissons, en millions d'euros

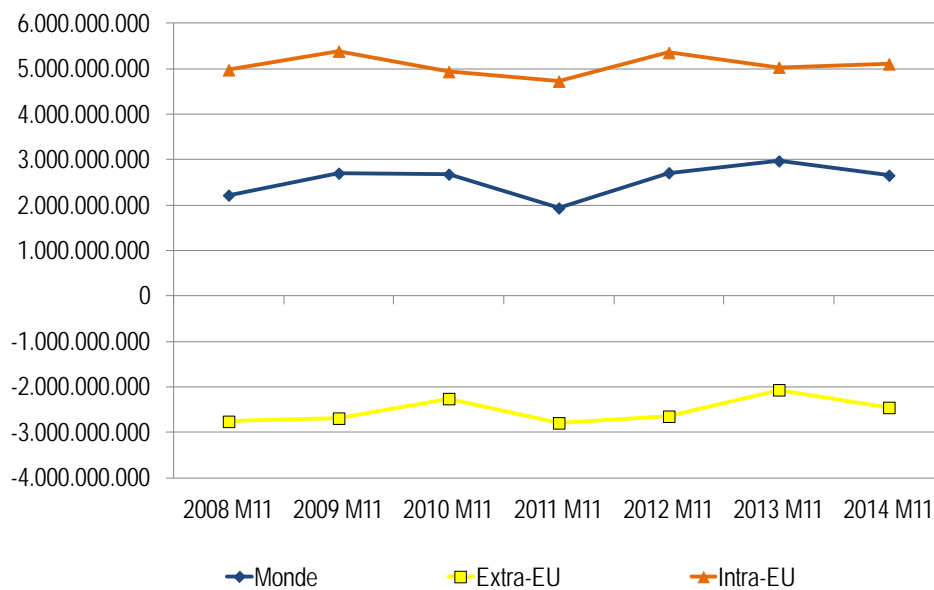
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	M11 2013	M11 2014
Monde	2.287,1	2.860,6	2.903,9	2.058,9	2.831,9	2.942,7	2.972,3	2.656,6
Extra UE 28	-3.077,8	-2.893,4	-2.439,7	-3.023,5	-2.843,2	-2.406,4	-2.064,0	-2.452,0
Intra UE 28	5.364,9	5.754,0	5.343,6	5.082,4	5.675,1	5.349,1	5.036,3	5.108,6

Source : Eurostat

Le secteur de l'alimentation et des boissons considéré dans son ensemble réalise de bonnes performances à l'exportation. Sur la période 2008-2014, le solde de la balance commerciale du secteur total a été positif, avec un surplus de 2656,6 millions d'euros sur les onze premiers mois de 2014¹¹. Cette évolution positive se vérifie tant pour le secteur de l'alimentaire que pour les boissons, même si la balance commerciale pour ces dernières n'est positive que depuis 2012. Pour les onze premiers mois de 2014, les exportations du secteur pris dans son ensemble se sont élevées à 29716,6 millions d'euros, pour 27060,0 millions de produits importés par notre pays. L'évolution à un an d'écart montre toutefois une réduction du surplus commercial surtout due à une détérioration de la balance extra-communautaire, avec une croissance des exportations insuffisante pour compenser la hausse des importations.

¹¹ Dernières données disponibles à l'heure de la rédaction de ce rapport. Par soucis de concision, seules les grandes tendances du commerce international belge sont esquissées dans cette section. Le lecteur voulant consulter les chiffres plus détaillés (au niveau du chapitre de la nomenclature combinée pour les produits alimentaires ou au niveau des codes produits à quatre chiffres pour les boissons) est invité à consulter les tableaux en annexe.

Graphique 2-13 : Solde de la balance commerciale dans les industries alimentaires et des boissons, en millions d'euros

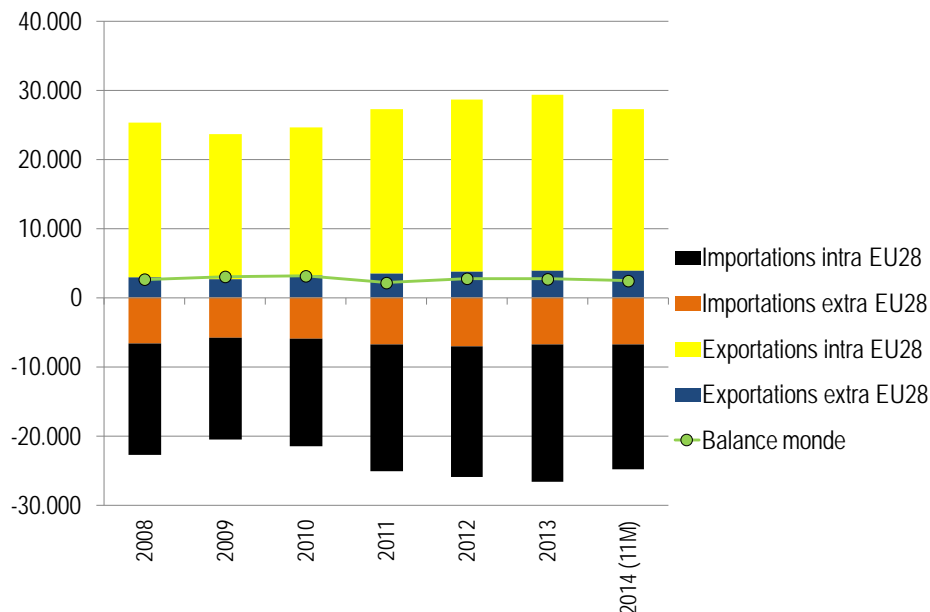


Source : Eurostat

Le solde de la balance commerciale (mondiale) a cependant été positif en 2014 (M11) mais s'est de nouveau affaibli en comparaison avec les années 2012 (M11), 2013 (M11) ainsi que pour les années 2009 (M11) et 2010 (M11). Le déficit commercial de la balance extra-communautaire s'est creusé et n'a pu être compensé par l'amélioration du surplus de la balance intra-communautaire. Entre 2008 et 2014, des périodes de légère croissance ont été relevées avec des pointes en dehors de l'UE pour 2010 et 2013 ainsi qu'à l'intérieur de l'UE pour 2009 et 2012, suivies toutefois d'une retombée. Les fluctuations dans la balance commerciale sont clairement liées aux périodes de crise vu qu'en 2008 (crise bancaire) et en 2011 (crise de l'euro) nous constatons un net recul.

Les exportations vers les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont fortement progressé entre 2008 et 2013, avec des croissances respectives de 20,8%, 15,8%, 15,1% et 9,9% sur la période (contre +28,9%, +6,4%, +21,2% et +38,7% pour les importations). Ces pays absorbent 66,6% des exportations belges, et 61,8% de nos importations. Entre les onze premiers mois de 2013 et de 2014, les exportations comme les importations en provenance des trois pays limitrophes et du Royaume-Uni ont chuté (-71,1 millions d'euros de marchandise exportés vers les quatre pays, pour -122,4 millions d'euros importés). Ce sont surtout les exportations à destination de la France et des Pays-Bas qui ont diminué (-1,9% et -1,2% respectivement). En ce qui concerne les importations, le Royaume-Uni et la France enregistrent les plus fortes baisses à court terme (-7,5% et -0,4% par rapport aux onze premiers mois de 2014).

Les exportations à destination du reste du monde ont crû de 9,0% entre les onze premiers mois de 2013 et de 2014, passant de 4078,7 millions à 4444,7 millions, tandis que les importations en provenance de cette zone ont progressé de 12,3% pour s'établir à 6896,7 millions après 6142,7 millions d'euros en 2013 (onze premiers mois).

Industries alimentairesGraphique 2-14 : Commerce extérieur de la Belgique pour les industries alimentaires¹², en millions d'euros

Source : Eurostat

Sur l'ensemble de la période sous revue, le secteur de l'alimentation contribue positivement à la balance commerciale totale de la Belgique. Alors que la balance est positive pour les échanges réalisés avec les pays de l'UE 28 (5322,3 millions d'euros de surplus sur les onze premiers mois de 2014), le solde apparaît négatif en ce qui concerne les transactions avec le reste du monde (2852,7 millions de déficit), soit un solde positif total de 2469,6 millions. Parmi les secteurs alimentant le plus le solde commercial total du pays, se retrouvent ceux de la viande (1587,1 millions de surplus sur les onze premiers mois de 2014) et des préparations à base de céréales (1313,7 millions de surplus). Suivent ensuite les préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes, puis le cacao et ses préparations, avec des soldes respectifs de 925,0 et de 660,2 millions d'euros. Ceci compense les déficits des sous-secteurs des céréales ; des graines et fruits oléagineux ; du poisson et des fruits (dont les déficits respectifs atteignent 1099,6 millions ; 1033,3 millions ; 660,5 millions et 471,1 millions d'euros).

Au cours des onze premiers mois de 2014, les locomotives de l'exportation belge de produits alimentaires sont les produits laitiers (3071,65 millions d'euros), les viandes (2871,6 millions), les préparations de légumes, de fruits ou de plantes (2721,1 millions) et les préparations à base de céréales (2596,1 millions). Les exportations de produits laitiers ont augmenté sur un an (+7,9%), tout comme les préparations à base de céréales (+2,3%). Les autres groupes de produit cités ont en revanche vu leurs exportations stagner (+0,3% pour les préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes) ou se réduire (-3,4% pour les viandes). Entre les onze premiers mois de 2013 et de 2014, les exportations totales de la Belgique vers le reste du monde ont crû de 1,1%, revenant de 26974,9 millions d'euros à 27261,7 millions. Ce montant dépasse toutefois celui observé en 2008, où les exportations avaient atteint 25375,9 millions d'euros.

¹² La ventilation se trouve à l'annexe, tableau 3-5

Il faut encore noter que notre pays réalise de belles performances à l'exportation (mesurées par la part de marché du pays dans les exportations réalisées par l'UE 28 sur les onze premiers mois de 2014) pour les catégories des produits de la minoterie, malt, amidon et féculés, inuline et gluten de froment (16,0%, soit mieux que les Pays-Bas mais moins que la France et l'Allemagne), du cacao et de ses préparations (13,6%, mieux que la France), des préparations à base de céréales (9,3%, derrière les trois pays voisins toutefois), des préparations de légumes, de fruits ou de plantes (13,6%, devant l'Allemagne et la France), et des matières à tresser et autres produits d'origine végétale non repris ailleurs (12,4%, devant l'Allemagne mais derrière la France et les Pays-Bas). Pour l'ensemble des produits alimentaires, la part relative de la Belgique atteint 8,4% sur les onze premiers mois de 2014, contre un total de 44,2% pour les trois pays voisins.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de nos exportations depuis 2008. Par soucis de concision, seuls les sous catégories de produits les plus importantes ont été présentées (en termes de contribution particulièrement élevée à la balance commerciale, d'exportations élevées, ou de part dans l'UE 28 élevée).

Tableau 2-7 : Ventilation des exportations par groupe de produits, en millions d'euros

Produits	2008	2013	M11 2013	M11 2014	Δ2013-2008	Δ M11 2014- M11 2013	Part relative 2014
Total alimentaire	25.375,9	29.346,3	26.974,9	27.261,7	15,6	1,1	100
dont :							
Viandes et abats comestibles	2.815,8	3.247,7	2.972,5	2.871,6	15,3	-3,4	10,5
Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	2.421,9	3.113,0	2.845,5	3.071,6	28,5	7,9	11,3
Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	1.020,6	821,5	764,7	951,7	-19,5	24,4	3,5
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	2.036,7	2.764,7	2.538,0	2.596,1	35,7	2,3	9,5
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	2.272,1	2.957,0	2.710,7	2.721,1	30,1	0,4	10

Source : Eurostat

Les catégories les plus importantes à l'importation sur les onze premiers mois de 2014 sont celles des produits laitiers (3032,5 millions d'euros), des fruits (2646,1 millions) et des préparations de légumes, de fruits et de plantes (1796,1 millions). Les évolutions à un an d'écart indiquent une progression de l'ensemble de ces catégories de produits, de respectivement 4,4%, 1,6% et 26,0%.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution des importations réalisées par la Belgique. Par soucis de concision, seuls les sous catégories de produits les plus significatives ont été retenues (importations élevées ou secteur repris dans le tableau précédent).

Tableau 2-8 : Ventilation des importations par groupe de produits, en millions d'euros

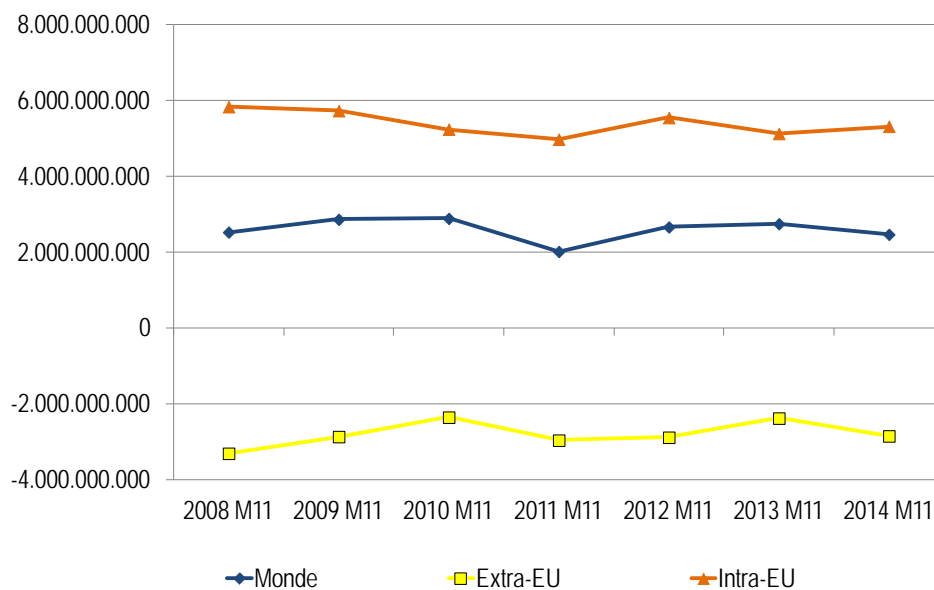
Produits	2008	2013	M11 2013	M11 2014	Δ2013-2008	Δ M11 2014-M11 2013	Part relative 2014
Total alimentaire	22.692,9	26.618,8	24.224,5	24.792,1	17,3	2,3	100,0
dont :							
Viandes et abats comestibles	1.223,2	1.342,5	1.209,4	1.284,5	9,7	6,2	5,2
Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	2.464,2	3.187,8	2.904,0	3.032,5	29,4	4,4	12,2
Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	2.974,1	2.821,4	2.603,3	2.646,1	-5,1	1,6	10,7
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	1.172,0	1.397,3	1.274,8	1.282,4	19,2	0,6	5,2
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	1.328,9	1.729,7	1.426,4	1.796,1	30,2	25,9	7,2

Source : Eurostat

Dans les pays voisins, la balance commerciale du secteur pour les onze premiers mois de 2014 est positive aux Pays-Bas (16792,8 millions), mais négative en Allemagne et en France (respectivement -8138,9 millions et -1083,4 millions). Pour les Pays-Bas, tout comme pour la Belgique, ce sont surtout les exportations vers les pays de l'UE 28 qui contribuent au surplus commercial, ce qui s'explique en partie par l'importance des ports d'Anvers et de Rotterdam comme portes d'entrées des importations alimentaires européennes.

En résumé, les exportations et les importations dans l'industrie alimentaire (sans les boissons) ont évolué de manière similaire. Le solde ne s'est donc pas amélioré durant les dernières années. Au contraire, vu la croissance légèrement plus rapide des importations et la croissance ralentie des exportations l'an dernier, la balance commerciale extra-UE et au niveau mondial s'est même dégradée et a atteint en 2014 (M11) presque le niveau de l'année de crise 2011 (M11).

Graphique 2-15 : Solde de la balance commerciale dans les industries alimentaires et des boissons, en million d'euros

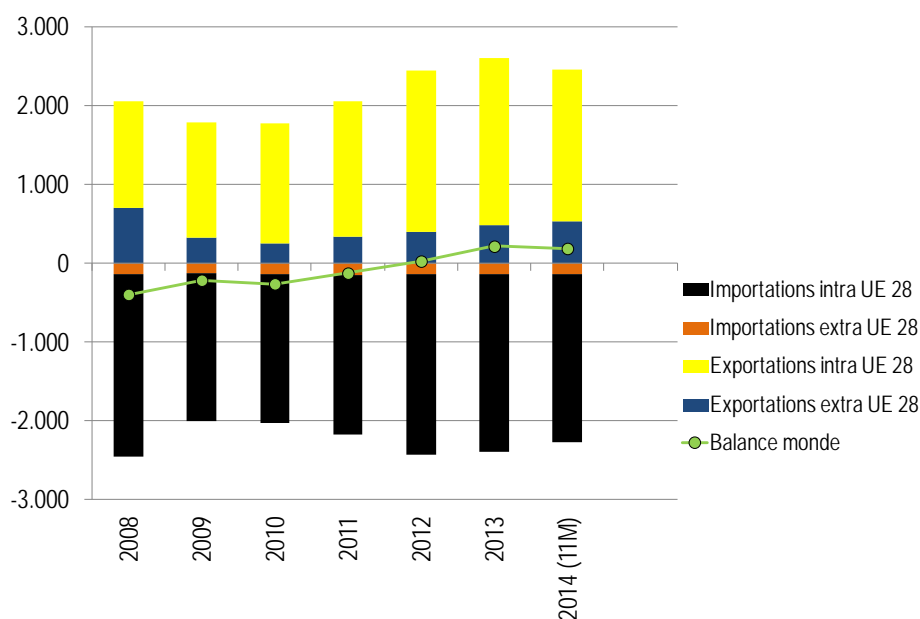


Source : Eurostat

Au sein de l'UE, la croissance du commerce entre les Etats membres et la Belgique pour les produits alimentaires est quasi stable, tant les exportations que les importations n'ont quasiment pas progressé. L'excédent commercial intra-UE pour 2014 (M11) est ainsi supérieur à celui noté en 2011 (M11) (le plus faible excédent intra-UE réalisé entre 2008 et 2013).

Fabrication de boissons

Graphique 2-16 : Commerce extérieur de la Belgique pour le secteur de la fabrication des boissons¹³, en millions d'euros



Source : Eurostat

Depuis 2012, la balance commerciale de la catégorie des boissons, liquides alcooliques et vinaigres enregistre un surplus. En 2014 (onze premiers mois), le surplus s'est élevé à 187,0 millions d'euros, ce qui contraste avec le déficit de 395,9 millions d'euros observé en 2008. Le solde positif de la balance résulte principalement du surplus récurrent des bières de malt sur la période (791,0 millions d'euros de surplus sur les onze premiers mois de 2014), loin devant l'alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol. ou plus (163,8 millions d'euro) et les eaux additionnées de sucre (102,5 millions). Ces évolutions compensent le large déficit enregistré par les vins (767,4 millions d'euros), qui oscille autour de cette valeur depuis 2008. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2013 (passant de 535,9 millions à 830,8 millions), la balance commerciale pour les bières est à nouveau en progression sur les onze mois de 2014, avec une hausse de 31,1 millions d'euros sur un an, tandis que le déficit sur le vin s'est amplifié, revenant de 764,8 millions sur les onze premiers mois de 2013 à 767,4 millions. Le solde positif du secteur des boissons dans son ensemble est principalement dû aux exportations à destination de pays extérieurs à l'UE 28 (400,7 millions de surplus), tandis que vis-à-vis des pays de l'UE 28, notre balance commerciale affiche un déficit (213,7 millions).

¹³ La ventilation se trouve à l'annexe, tableau 3-6.

La majorité des exportations belges de ces produits concernent les bières de malt (967,8 millions d'euros pour les onze premiers mois de 2014, contre 1000,9 millions pour la même période en 2013, soit une baisse de 3,3%) et les eaux additionnées de sucre (676,0 millions d'euros sur les onze premiers mois de 2014, contre 622,5 millions d'euros sur la période similaire en 2013, soit une hausse de 8,6%). Ces deux catégories représentent à elles seules 67,0% des exportations réalisées en 2014, et ont connu une forte croissance entre 2008 et 2013, progressant de 72,6% pour les bières et de 30,9% pour les boissons additionnées de sucre.

Alors que la part de la Belgique dans les exportations de boissons de l'UE 28 s'est établie à 4,8% en 2014 (onze premiers mois), elle s'est révélée plus particulièrement élevée pour les bières de malt (16,5%, devant la France mais derrière les Pays-Bas et juste derrière l'Allemagne), les eaux (12,9%, devant les Pays-Bas et l'Allemagne mais derrière la France), les alcools éthyliques non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80% vol. ou plus (12,5%, soit mieux que l'Allemagne mais moins bien que la France et que les Pays-Bas), et les eaux additionnées de sucre (9,2%, légèrement mieux que la France, mais moins bien que l'Allemagne et que les Pays-Bas).

Tableau 2-9 : Ventilation des exportations par groupe de produits, en millions d'euros

Produits	2008	2013	M11 2013	M11 2014	Δ2013-2008	Δ M11 2014-M11 2013	Part relative 2014
Total boissons	2.055,2	2.604,5	2.392,6	2.454,9	26,7	2,6	100
dont :							
Eaux, y compris les eaux minérales naturelles ou artificielles et les eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées; glace et neige	222,5	180,8	168,2	198,1	-18,7	17,8	8,1
Eaux, y compris les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non alcooliques, à l'exclusion des jus de fruits ou de légumes du no 2009	516,4	676,1	622,5	676,0	30,9	8,6	27,5
Bières de malt	631,9	1.090,4	1.000,9	967,8	72,6	-3,3	39,4
Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus; alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres	70,7	312,7	291,0	252,5	342,4	-13,2	10,3

Source : Eurostat

Notre économie importe principalement du vin (882,2 millions importés sur les onze premiers mois de 2014, contre 879,4 millions pour la même période en 2013 et un record de 1115,1 millions d'euros en 2008), mais également des eaux additionnées de sucre (573,5 millions d'euros, en croissance par rapport aux montants relevés en 2013 (456,2 millions sur les onze premiers mois) et en 2008 (416,4 millions sur l'année entière). Ces deux catégories s'adjugent 64,2% des importations en 2014 (onze premiers mois).

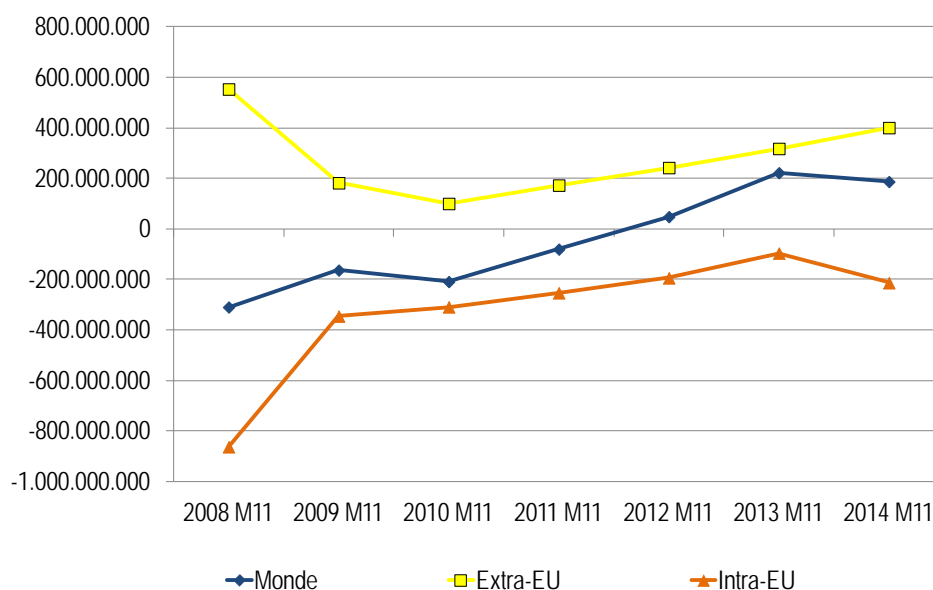
Tableau 2-10 : Ventilation des importations par groupe de produits, en millions d'euros

Produits	2008	2013	M11 2013	M11 2014	Δ2013-2008	Δ M11 2014-M11 2013	Part relative 2014
Total boissons	2451,1	2389,4	2170,6	2267,9	-2,5	4,5	100
dont :							
Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, et autres boissons non-alcooliques (à l'excl. Des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)	416,4	497,4	456,2	573,5	19,5	25,7	25,3
Vins de raisins frais, y compris les vins enrichis en alcool; moûts de raisin, autres que ceux du no 2009	1115,1	979,9	879,4	882,2	-12,1	0,3	38,9

Source : Eurostat

Dans les économies limitrophes, la balance commerciale est positive en France (9804,6 millions d'euros de surplus en 2014 (onze premiers mois), réalisés pour les deux tiers à l'extérieur de l'UE 28), principalement du fait de la contribution du vin (qui ajoute à lui seul 6442,2 millions à la balance commerciale du pays). Aux Pays-Bas également, le solde est positif, atteignant 1125,6 millions d'euros. Le voisin néerlandais réalise la majorité de cet excédent commercial à l'extérieur de l'UE 28, enregistrant en revanche un très léger déficit au niveau intra européen. En revanche, l'Allemagne présente un déficit commercial pour les boissons (989,4 millions d'euros, surtout imputable au solde négatif sur les transactions intra européennes).

Graphique 2-17 : Solde de la balance commerciale dans la fabrication des boissons, en millions d'euros



Source : Eurostat

La balance commerciale 2014(M11) est positive mais s'est détériorée en comparaison avec la période équivalente de 2013. Les échanges extra-UE ont permis d'améliorer le solde tandis que le reflux des échanges intra-UE (la balance commerciale y est systématiquement négative) a tiré la balance commerciale globale vers le bas. Entre 2008 et 2011, la balance commerciale (M11) a toutefois été négative, ce qui est notamment imputable dû à une baisse des exportations vers les pays en dehors de l'UE (avec des importations constantes).

2.9 Principaux constats dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

Les industries alimentaires

Le climat de confiance dans le secteur belge de l'alimentation et des boissons considéré dans son ensemble se dégrade légèrement depuis le second trimestre de 2014.

Le chiffre d'affaires a reculé de 0,8% sur les neuf premiers mois de l'année écoulée sous l'effet d'une forte contraction dans deux sous-secteurs. De fait, le sous-secteur 10.6 « Travail des grains ; fabrication de produits amylicés » a enregistré une baisse de sa production (accompagnée d'un fléchissement des prix à la production) à l'instar du sous-secteur 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires ».

Par contre, les ventes ont progressé sur un an dans le sous-secteur 10.5 « Fabrication de produits laitiers » parallèlement à la hausse de la production en 2014.

Face à la baisse des ventes, la production pour l'ensemble des industries alimentaires belges a également légèrement diminué de 0,8% en 2014 comparé à 2013 en partie suite au repli observé à partir du premier trimestre de 2014. L'activité industrielle dans la zone euro a par contre augmenté en 2014 et plus particulièrement aux Pays-Bas. Sur l'ensemble de l'année 2014, les prix à la production se sont repliés dans la zone euro, en Belgique et dans les 3 pays voisins.

Les investissements ont crû de 12,3% en rythme annuel sur les neuf premiers mois de l'année. Ce mouvement haussier s'explique par la nette progression des investissements opérés dans les sous-secteurs 10.8 « Fabrication d'autres produits alimentaires » qui augmentent de 40,1% sur un an et plus spécifiquement dans ces deux sous-secteurs : 10.82 « Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie » (+43%) et 10.89 « Fabrication d'autres produits alimentaires » (+90,1%). Deux autres sous-secteurs ont tiré les investissements vers le haut, à savoir le 10.3 « Transformation et conservation de fruits et légumes » (+27,4%) et plus spécifiquement le 10.31 « Transformation et conservation de pommes de terre » (+150,8%) ainsi que le 10.5 « Fabrication de produits laitiers » (+16%) avec une nette accélération dans le sous-secteur 10.52 « Fabrication de glaces et sorbets » (+62%).

Les deux sous-secteurs 10.6 « Travail des grains ; fabrication de produits amylicés » et 10.7 « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » se caractérisent par un net recul des investissements sur les neuf premiers mois de 2014.

L'emploi se contracte pour la troisième année consécutive mais dans des proportions peu alarmistes. Par ailleurs, le nombre moyen de chômeurs temporaires était plus faible en 2014 (4 413) qu'à la même période en 2013 (4 796).

Le nombre d'entreprises (371) ayant arrêté leur activités dans les industries alimentaires en 2014 était inférieur de pratiquement un quart (-24,7 %) au chiffre de 2013. Les années précédentes, ce nombre était relativement stable. Chaque année, le nombre d'entreprises cessant leurs activités est plus élevé que le nombre d'entreprises nouvellement créées.

Le nombre de faillites dans les industries alimentaires s'était établi à un niveau plancher en 2013, 153 entreprises ayant dû mettre la clé sous le paillason à la suite d'une faillite, pour des pertes d'emploi combinées de 797 postes. En 2014, le nombre de faillites s'est replié à 127, pour 545 pertes d'emploi.

Les industries alimentaires ont réalisé de bonnes performances à l'exportation notamment via les produits laitiers, les viandes (en recul toutefois), les préparations de légumes, de fruits ou de plantes et les préparations à base de céréales. Les catégories les plus importantes à l'importation sur les onze premiers mois de 2014 sont celles des produits laitiers, des fruits et des préparations de légumes, de fruits et de plantes qui progressent sur un an. Le solde commercial positif s'est toutefois réduit à un an d'écart suite à une détérioration de la balance extra-UE (déficitaire), qui résulte essentiellement d'une croissance légèrement plus rapide des importations et d'un ralentissement de la croissance des exportations. En revanche, le surplus commercial intra-UE s'est légèrement amélioré.

Boissons

La conjoncture dans le secteur de la fabrication des boissons semble plus favorable que dans les industries alimentaires. Le chiffre d'affaires a progressé nettement sur un an au cours des neuf premiers mois de 2014 grâce au sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière » (+11,9%) et au sous-secteur 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+3,8%).

La production en Belgique a crû de manière plus prononcée que dans la zone euro, bien que l'Allemagne et la France aient enregistré des taux de croissance plus élevés en 2014.

Les prix à la production ont également progressé plus rapidement en Belgique que dans la zone euro mais de manière moins marquée qu'en France. C'est principalement dans les subsecteurs 11.01 « Production de boissons alcooliques distillées » (+5,3%) et 11.07 « Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes » (+3,9%) que les prix à la production ont crû. Les hausses de prix à la production du sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière » se sont également accélérées en 2013 et 2014.

Les 9 premiers mois de 2014 ont été marqués par une hausse considérable des investissements dans le secteur des boissons (+20,8 %) par rapport à la période correspondante en 2013. Ceci confirme l'évolution en dents de scie des investissements. Cette hausse des investissements est entièrement imputable au sous-secteur 11.05 « Fabrication de bière », qui a opéré des investissements importants (+28,2%) expliquant plus de 80% des dépenses en matière d'investissements dans le secteur.

L'emploi a légèrement progressé en 2014 (+0,1%). Le nombre de créations d'entreprises a légèrement reculé par rapport aux deux années précédentes tandis que le nombre de cessations a baissé.

Depuis 2012, la balance commerciale de ce secteur est devenue positive notamment grâce aux exportations de bières et des eaux additionnées en sucre qui compensent les importations de vin. Les exportations de ces catégories de produits sont particulièrement dynamiques depuis 2008. Le déficit commercial intra-UE s'est sensiblement détérioré à un an d'écart en 2014 (M11) tandis que le solde extra-EU a continué de progresser en territoire positif.

Tableau 2-11 : Evolution des principaux indicateurs économiques dans les industries alimentaires et la fabrication de boissons

		C10				C11			
		2013	2014*	Dernier trimestre disponible		2013	2014*	Dernier trimestre disponible	
Courbe de conjoncture	Indice moyen - Série brute désaisonnalisée	-2,68	-3,15	-5,33	2014 T4	-2,68	-3,15	-5,33	2014 T4
Prix à la production	Indice moyen (2010=100)	117,5	116,3	114,0	2014 T4	104,4	107,3	108,9	2014 T3
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	5,5%	0,0%	-3,4%		0,9%	2,8%	3,4%	
Production	Indice moyen (2010=100)	104,9	104,1	108,20	2014 T4	109,6	112,5	107,4	2014 T3
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	0,8%	-0,8%	4,7%		-3,1%	2,6%	1,1%	
Chiffre d'affaires	En millions d'euros	43.303	31.856	10.574	2014 T3	4.887	3.912	1.336	2014 T3
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	1,2%		-1,0%		3,8%		-3,9%	
Investissements	En millions d'euros	962	677	302,01	2014 T3	200	138	50	2014 T3
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	-12,2%		25,3%		0,4%		23,1%	
TUC	Taux moyens	75	75,7	73,8	2014 T3				2014 T3
Emploi	Personnes	79.453	79.050	78926	2014T3	9.465	9.481	9.402	2014T1
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	-0,3%		-0,6%		0,4%	0,0%	0,2%	
Chômage temporaire	Personnes	4.796	4.413	5.137	2014 T3				
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>	-2,3%		-9,2%					
Créations	Nombre	361	295			56	48		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>		-18,3%				-14,3%		
Radiations	Nombre	-493	-371			-24	-14		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>								
Faillites	Nombre	154	127			2	2		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>		-17,5%						
Emplois perdus (faillites)		797	545			0	5		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>		-31,6%						
Exportations	En millions d'euros	26.975	27.262			34.573	34.585		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>		1,1%				0,0%		
Importations	En millions d'euros	24.225	24.792			27.326	28.266		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>		2,3%				3,4%		
Solde de la balance commerciale	En millions d'euros	2.750	2.470			7.247	6.320		
	<i>Evolution à 1 an d'écart</i>		-10,2%				-12,8%		

Sources : Statistics Belgium, BNB, ONSS, ONEM

3 Annexes

Tableau 3-1 : Chiffre d'affaires

	Montant en milliers d'euros													
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014M9	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV
C10	37.231.998	34.937.316	35.722.346	41.099.212	42.784.440	43.302.902	31.856.054	10.789.179	10.682.926	11.184.610	10.440.972	10.841.460	10.573.622	-
C10.1	5.591.888	5.770.488	5.875.144	6.217.057	6.113.504	6.248.372	4.618.675	1.499.389	1.597.699	1.699.092	1.478.137	1.606.512	1.534.026	-
C10.2*														
C10.3	3.237.249	3.298.270	3.269.832	3.871.156	4.408.467	4.785.229	3.698.515	1.165.822	1.233.891	1.284.697	1.234.203	1.252.405	1.211.907	-
C10.4*														
C10.5	4.530.302	4.037.514	4.376.055	4.615.952	4.386.198	4.918.654	4.101.666	1.270.964	1.284.330	1.278.886	1.319.061	1.430.135	1.352.470	-
C10.6	3.055.236	2.910.634	2.484.860	2.949.489	3.254.092	3.186.364	1.977.593	914.747	739.349	689.574	645.754	673.394	658.445	-
C10.7	4.412.213	4.317.329	4.410.350	4.824.258	4.993.234	4.443.309	2.759.884	1.200.117	936.369	1.074.464	912.679	932.078	915.127	-
C10.8	7.354.184	7.196.136	7.740.951	9.552.384	9.275.271	9.190.177	6.726.590	2.138.960	2.270.625	2.472.578	2.233.974	2.193.994	2.298.622	-
C10.9	4.174.318	3.110.422	3.427.422	4.114.457	4.968.420	5.182.903	3.539.205	1.328.741	1.225.819	1.279.182	1.198.877	1.204.765	1.135.563	-
C11	4.258.004	4.257.497	4.251.976	4.282.627	4.319.661	4.295.743	4.298.554	1.284.198	1.289.527	1.259.587	1.184.237	1.391.169	1.336.396	-
C11.01	125.956	4.319.661	4.176.835	4.675.075	4.708.996	4.886.661	3.911.802	45.767	45.774	60.041	38.963	49.460	54.375	-
C11.02*														
C11.03*														
C11.04*														
C11.05	1.930.606	2.032.923	1.966.885	2.085.630	2.206.805	2.327.531	1.908.520	609.808	620.311	622.730	556.906	697.825	653.789	-
C11.06*														
C11.07	1.765.289	1.792.913	1.713.500	1.786.615	1.879.947	1.929.219	1.519.559	510.091	513.278	464.762	469.188	535.546	514.825	-
	Evolution à 1 an d'écart													
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014M9	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV
C10		-6,2%	2,2%	15,1%	4,1%	1,2%			-1,0%	4,7%	-6,6%	3,8%	-2,5%	
C10.1		3,2%	1,8%	5,8%	-1,7%	2,2%			6,6%	6,3%	-13,0%	8,7%	-4,5%	
C10.2*														
C10.3		1,9%	-0,9%	18,4%	13,9%	8,5%			5,8%	4,1%	-3,9%	1,5%	-3,2%	
C10.4*														
C10.5		-10,9%	8,4%	5,5%	-5,0%	12,1%			1,1%	-0,4%	3,1%	8,4%	-5,4%	
C10.6		-4,7%	-14,6%	18,7%	10,3%	-2,1%			-19,2%	-6,7%	-6,4%	4,3%	-2,2%	
C10.7		-2,2%	2,2%	9,4%	3,5%	-11,0%			-22,0%	14,7%	-15,1%	2,1%	-1,8%	
C10.8		-2,1%	7,6%	23,4%	-2,9%	-0,9%			6,2%	8,9%	-9,7%	-1,8%	4,8%	
C10.9		-25,5%	10,2%	20,0%	20,8%	4,3%			-7,7%	4,4%	-6,3%	0,5%	-5,7%	
C11		0,0%	-0,1%	0,7%	0,9%	-0,6%			0,4%	-2,3%	-6,0%	17,5%	-3,9%	
C11.01		3329,5%	-3,3%	11,9%	0,7%	3,8%			0,0%	31,2%	-35,1%	26,9%	9,9%	
C11.02*														
C11.03*														
C11.04*														
C11.05		5,3%	-3,2%	6,0%	5,8%	5,5%			1,7%	0,4%	-10,6%	25,3%	-6,3%	
C11.06*														
C11.07		1,6%	-4,4%	4,3%	5,2%	2,6%			0,6%	-9,5%	1,0%	14,1%	-3,9%	

*Confidentiel

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Tableau 3-2 : Production

	Indices corrigés des jours ouvrables (2010 = 100)														
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	Poids
C10	100,1	97,5	100,0	104,2	104,1	104,9	104,1	104,1	103,6	108,5	101,6	103,3	103,3	108,2	100,0%
C10.1	97,8	98,0	100,0	101,1	97,6	97,1	97,5	98,7	94,7	101,6	94,2	98,2	93,5	104,1	15,1%
C10.2	91,7	95,0	100,0	100,2	108,4	100,3	87,6	102,1	99,8	100,9	83,3	90,0	81,1	96,1	1,0%
C10.3	96,6	99,6	100,0	107,3	99,9	106,0	107,2	104,1	108,2	111,3	105,3	106,5	107,6	109,3	11,2%
C10.4	116,2	92,0	100,0	125,4	117,9	114,2	112,0	110,3	111,3	118,0	118,8	110,0	107,3	112,0	4,5%
C10.5	101,7	100,1	100,0	99,1	101,1	98,5	101,5	104,7	105,3	89,2	93,5	107,7	103,8	100,8	9,9%
C10.6	114,3	99,9	100,0	96,6	102,4	101,9	100,3	105,9	101,2	99,3	101,3	100,4	101,7	97,9	7,5%
C10.7	97,8	98,3	100,0	100,5	97,7	95,8	92,1	96,7	92,5	98,8	90,4	91,4	90,3	96,2	21,1%
C10.8	95,1	95,9	100,0	108,6	115,5	118,4	118,5	111,1	116,8	126,9	116,0	112,8	116,4	128,7	24,4%
C10.9	110,3	94,5	100,0	102,5	104,4	107,6	105,7	105,2	105,1	110,5	106,4	103,5	105,6	107,3	5,3%
C11	101,1	102,4	100,0	108,1	113,1	109,6	112,5	118,3	117,3	106,3	100,9	126,6	115,0	107,4	100,0%
C11.01	96,6	91,8	100,0	103,1	96,6	110,9	111,9	108,6	104,2	157,2	91,4	116,5	112,1	127,5	2,0%
C11.02*															0,7%
C11.03*															
C11.04*															
C11.05	101,4	102,2	100,0	108,3	115,3	107,7	109,7	117,5	116,0	104,0	96,6	125,8	113,2	103,0	61,7%
C11.06	135,9	106,8	100,0	94,8	101,3	103,6	101,5	115,9	97,7	100,8	113,4	99,3	100,3	93,3	3,1%
C11.07	98,9	102,8	100,0	107,5	110,5	110,8	114,9	117,7	118,9	104,9	103,8	126,0	117,9	111,9	32,5%
	Evolution à 1 an d'écart														
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	
C10		-2,6%	2,5%	4,2%	-0,1%	0,8%	-0,8%	1,7%	0,2%	-1,3%	-2,0%	-0,8%	-0,2%	-0,3%	
C10.1		0,2%	2,1%	1,1%	-3,5%	-0,5%	0,4%	1,0%	-1,3%	0,1%	0,9%	-0,4%	-1,3%	2,4%	
C10.2		3,6%	5,2%	0,2%	8,3%	-7,5%	-12,7%	-8,5%	-2,7%	-16,6%	-15,5%	-11,8%	-18,7%	-4,8%	
C10.3		3,1%	0,4%	7,3%	-6,9%	6,0%	1,1%	7,3%	9,4%	3,7%	5,0%	2,3%	-0,6%	-1,7%	
C10.4		-20,8%	8,7%	25,4%	-6,0%	-3,1%	-1,9%	-5,1%	-1,5%	-4,5%	1,3%	-0,2%	-3,6%	-5,1%	
C10.5		-1,5%	-0,1%	-0,9%	2,1%	-2,6%	3,0%	-4,9%	0,5%	-6,8%	-1,3%	2,9%	-1,4%	13,0%	
C10.6		-12,6%	0,1%	-3,4%	6,0%	-0,5%	-1,5%	1,5%	-2,1%	-2,2%	0,1%	-5,2%	0,5%	-1,3%	
C10.7		0,5%	1,8%	0,5%	-2,8%	-1,9%	-3,9%	-0,6%	-2,2%	-5,5%	-5,0%	-5,5%	-2,3%	-2,5%	
C10.8		0,9%	4,2%	8,6%	6,3%	2,6%	0,0%	6,2%	0,4%	-1,6%	-2,4%	1,5%	-0,4%	1,4%	
C10.9		-14,4%	5,9%	2,5%	1,8%	3,1%	-1,8%	3,5%	2,4%	0,1%	-3,1%	-1,6%	0,6%	-2,9%	
C11		1,3%	-2,4%	8,1%	4,7%	-3,1%	2,6%	-5,8%	1,3%	-0,7%	4,5%	7,0%	-2,0%	1,1%	
C11.01		-5,0%	9,0%	3,1%	-6,2%	14,7%	0,9%	20,1%	15,7%	18,8%	24,4%	7,2%	7,6%	-18,9%	
C11.02*															
C11.03*															
C11.04*															
C11.05		0,7%	-2,1%	8,3%	6,4%	-6,6%	1,9%	-10,6%	0,6%	-3,9%	3,7%	7,1%	-2,4%	-0,9%	
C11.06		-21,4%	-6,4%	-5,2%	6,8%	2,4%	-2,0%	15,6%	-12,6%	6,4%	13,2%	-14,3%	2,6%	-7,5%	
C11.07		3,9%	-2,7%	7,5%	2,8%	0,2%	3,7%	-0,2%	0,5%	2,3%	2,1%	7,0%	-0,9%	6,6%	

*Confidentiel

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Tableau 3-3 : Prix à la production

	Indices (2010 = 100)														
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	Poids
C10	100,3	99,3	100,0	106,8	111,4	117,5	116,3	117,6	118,5	117,9	117,7	117,7	116,0	114,0	100,0%
C10.1	104,3	101,9	100,0	102,0	109,4	114,5	113,4	112,8	116,5	115,6	114,0	115,0	114,6	109,9	14,7%
C10.2	90,3	96,0	100,0	103,7	96,6	104,9	114,2	104,6	102,6	110,2	113,8	115,0	113,9	113,9	1,0%
C10.3	104,9	104,4	100,0	101,5	101,2	106,2	108,2	106,0	106,3	106,8	107,6	108,3	108,5	108,6	9,2%
C10.4	95,7	98,9	100,0	106,1	113,4	130,7	126,6	131,2	136,8	131,9	129,2	127,8	124,4	124,8	10,8%
C10.5	101,1	92,3	100,0	109,4	108,2	115,8	115,9	114,3	117,0	120,2	121,5	118,9	114,5	108,9	11,7%
C10.6	120,3	107,0	100,0	126,6	126,5	134,4	126,1	137,1	134,8	129,4	127,7	127,2	125,3	124,1	7,0%
C10.7	101,0	101,8	100,0	106,2	114,6	122,3	123,1	122,5	122,9	123,0	123,2	123,2	123,0	123,1	11,7%
C10.8	93,2	98,5	100,0	101,5	107,6	110,3	112,8	109,6	110,6	112,0	112,4	113,2	113,3	112,2	22,8%
C10.9	98,5	95,0	100,0	115,7	122,3	125,9	117,5	130,0	123,7	119,9	120,1	121,7	115,5	112,9	11,0%
C11	99,0	98,1	100,0	102,0	103,4	104,4	107,3	104,0	104,0	105,3	105,2	107,3	107,9	108,8	100,0%
C11.01	100,3	100,1	100,0	99,4	100,4	101,5	106,9	101,0	101,5	102,6	102,5	108,3	108,3	108,3	3,5%
C11.02*															0,4%
C11.03*															2,0%
C11.04*															0,0%
C11.05	96,2	99,9	100,0	100,0	100,5	102,5	104,7	102,6	102,5	102,4	102,9	105,1	105,5	105,5	44,5%
C11.06*															11,3%
C11.07	98,8	97,3	100,0	100,3	101,6	103,2	107,3	102,4	102,4	105,7	106,3	106,3	107,4	109,0	38,3%
	Evolution à 1 an d'écart														
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV	
C10		-1,1%	0,7%	6,8%	4,3%	5,5%	-1,0%	6,1%	5,5%	3,2%	1,4%	0,1%	-2,1%	-3,4%	
C10.1		-2,3%	-1,9%	2,0%	7,2%	4,6%	-1,0%	3,7%	5,4%	1,7%	0,9%	2,0%	-1,6%	-5,0%	
C10.2		6,2%	4,2%	3,7%	-6,8%	8,6%	8,8%	9,3%	6,8%	13,3%	11,3%	10,0%	11,1%	3,4%	
C10.3		-0,5%	-4,2%	1,5%	-0,3%	4,9%	2,0%	6,4%	5,4%	3,5%	1,9%	2,2%	2,1%	1,7%	
C10.4		3,4%	1,1%	6,1%	6,9%	15,2%	-3,1%	17,3%	19,1%	9,1%	5,3%	-2,5%	-9,1%	-5,4%	
C10.5		-8,7%	8,3%	9,4%	-1,2%	7,1%	0,1%	6,7%	9,8%	9,8%	8,7%	4,0%	-2,1%	-9,4%	
C10.6		-11,1%	-6,6%	26,6%	-0,1%	6,3%	-6,2%	9,5%	6,7%	-0,8%	-6,4%	-7,2%	-7,1%	-4,1%	
C10.7		0,7%	-1,7%	6,2%	7,9%	6,8%	0,6%	5,9%	6,0%	5,9%	1,9%	0,5%	0,1%	0,1%	
C10.8		5,7%	1,5%	1,5%	6,0%	2,5%	2,3%	1,1%	2,0%	4,0%	3,3%	3,3%	2,4%	0,2%	
C10.9		-3,5%	5,3%	15,7%	5,7%	3,0%	-6,7%	9,6%	-2,6%	-8,3%	-7,7%	-6,3%	-6,7%	-5,9%	
C11		-0,8%	1,9%	2,0%	1,4%	0,9%	2,8%	0,6%	0,7%	1,7%	0,9%	3,2%	3,8%	3,4%	
C11.01		-0,2%	-0,1%	-0,6%	1,0%	1,2%	5,3%	0,6%	1,2%	1,8%	1,5%	7,3%	6,7%	5,6%	
C11.02*															
C11.03*															
C11.04*															
C11.05		3,8%	0,1%	0,0%	0,5%	1,9%	2,2%	2,3%	2,1%	1,4%	0,6%	2,4%	2,9%	2,9%	
C11.06*															
C11.07		-1,5%	2,7%	0,3%	1,3%	1,5%	3,9%	0,7%	0,7%	3,9%	4,0%	3,8%	4,9%	3,1%	

*Confidentiel

Source : DG Statistique - Statistics Belgium

Tableau 3-4 : Investissements

	Montant en milliers d'euros													
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014M9	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV
C10	985.100	932.458	818.398	924.016	1.095.637	962.288	760.456	239.741	225.083	285.212	217.502	240.944	302.010	-
C10.1	145.462	123.191	137.084	138.851	118.105	118.960	93.579	32.485	29.036	30.835	28.717	29.622	35.240	-
C10.2														
C10.3	164.100	157.139	111.953	149.283	276.946	144.400	133.467	35.572	33.937	39.677	38.784	49.034	45.649	-
C10.4*														-
C10.5	79.085	94.168	91.408	145.200	129.577	125.214	104.190	25.865	29.991	35.361	23.247	24.060	56.883	-
C10.6	31.574	21.610	26.556	28.116	41.231	49.153	20.360	15.259	8.599	15.845	6.568	7.315	6.477	-
C10.7	210.787	230.345	210.866	180.566	222.414	196.256	126.854	52.113	49.293	52.480	40.994	45.619	40.241	-
C10.8	219.947	225.190	169.279	214.923	174.000	210.741	189.728	48.089	48.010	75.295	51.218	51.386	87.124	-
C10.9	54.500	45.296	47.116	34.755	92.264	76.841	50.572	18.613	18.605	22.151	18.956	17.596	14.020	-
C11	232.489	153.424	160.335	214.095	199.672	200.374	166.228	54.445	40.512	62.769	58.334	58.026	49.868	-
C11.01*														
C11.02*														
C11.03*														
C11.04*														
C11.05	162.904	96.116	103.969	147.547	152.059	152.451	135.219	41.648	29.075	47.001	49.719	45.434	40.066	-
C11.06*														
C11.07	59.621	48.021	42.391	50.401	31.627	32.406	18.689	7.084	9.262	11.624	5.292	7.093	6.304	-
	Evolution à 1 an d'écart													
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014M9	2013-II	2013-III	2013-IV	2014-I	2014-II	2014-III	2014-IV
C10		-5,3%	-12,2%	12,9%	18,6%	-12,2%			-6,1%	26,7%	-23,7%	10,8%	25,3%	
C10.1		-15,3%	11,3%	1,3%	-14,9%	0,7%			-10,6%	6,2%	-6,9%	3,2%	19,0%	
C10.2														
C10.3		-4,2%	-28,8%	33,3%	85,5%	-47,9%			-4,6%	16,9%	-2,3%	26,4%	-6,9%	
C10.4*														
C10.5		19,1%	-2,9%	58,8%	-10,8%	-3,4%			16,0%	17,9%	-34,3%	3,5%	136,4%	
C10.6		-31,6%	22,9%	5,9%	46,6%	19,2%			-43,6%	84,3%	-58,5%	11,4%	-11,5%	
C10.7		9,3%	-8,5%	-14,4%	23,2%	-11,8%			-5,4%	6,5%	-21,9%	11,3%	-11,8%	
C10.8		2,4%	-24,8%	27,0%	-19,0%	21,1%			-0,2%	56,8%	-32,0%	0,3%	69,5%	
C10.9		-16,9%	4,0%	-26,2%	165,5%	-16,7%			0,0%	19,1%	-14,4%	-7,2%	-20,3%	
C11		-34,0%	4,5%	33,5%	-6,7%	0,4%			-25,6%	54,9%	-7,1%	-0,5%	-14,1%	
C11.01*														
C11.02*														
C11.03*														
C11.04*														
C11.05		-41,0%	8,2%	41,9%	3,1%	0,3%			-30,2%	61,7%	5,8%	-8,6%	-11,8%	
C11.06*														
C11.07		-19,5%	-11,7%	18,9%	-37,2%	2,5%			30,7%	25,5%	-54,5%	34,0%	-11,1%	

*Confidentiel

Source : DG Statistique - Statistics Belgium, données provisoires

Tableau 3-5 : Commerce international de produits alimentaires (en millions d'euros sauf indication contraire)

Code	Flux	2008	2013	M11 2013	M11 2014	Δ2013 - 2014	Δ M11 2013- M11 2014	Part relative 2014
Total	Solde commercial	2.683,0	2.727,5	2.750,3	2.469,6	1,7	-10,2	10,0
	Exportations	25.375,9	29.346,3	26.974,9	27.261,7	15,6	1,1	110,0
	Importations	22.692,9	26.618,8	24.224,5	24.792,1	17,3	2,3	100,0
Dont								
02	Solde commercial	1.592,6	1.905,2	1.763,1	1.587,1	19,6	-10,0	6,4
	Exportations	2.815,8	3.247,7	2.972,5	2.871,6	15,3	-3,4	11,6
	Importations	1.223,2	1.342,5	1.209,4	1.284,5	9,7	6,2	5,2
03	Solde commercial	-488,5	-652,4	-571,1	-660,5	33,5	15,7	-2,7
	Exportations	681,1	621,9	560,7	594,9	-8,7	6,1	2,4
	Importations	1.169,7	1.274,3	1.131,8	1.255,4	8,9	10,9	5,1
04	Solde commercial	-42,3	-74,8	-58,5	39,1	76,6	-166,8	0,2
	Exportations	2.421,9	3.113,0	2.845,5	3.071,6	28,5	7,9	12,4
	Importations	2.464,2	3.187,8	2.904,0	3.032,5	29,4	4,4	12,2
05	Solde commercial	-5,6	-45,5	-41,1	-41,2	714,8	0,1	-0,2
	Exportations	78,6	111,0	102,2	97,9	41,2	-4,2	0,4
	Importations	84,2	156,5	143,3	139,0	85,8	-3,0	0,6
07	Solde commercial	482,3	347,6	317,6	428,0	-27,9	34,7	1,7
	Exportations	1.708,2	1.948,5	1.789,8	1.779,0	14,1	-0,6	7,2
	Importations	1.225,9	1.600,9	1.472,2	1.351,0	30,6	-8,2	5,4
08	Solde commercial	-496,0	-413,5	-373,9	-471,1	-16,6	26,0	-1,9
	Exportations	2.478,1	2.407,8	2.229,4	2.175,0	-2,8	-2,4	8,8
	Importations	2.974,1	2.821,4	2.603,3	2.646,1	-5,1	1,6	10,7
09	Solde commercial	-94,7	-181,5	-174,8	-121,4	91,7	-30,6	-0,5
	Exportations	828,7	824,5	755,1	713,2	-0,5	-5,5	2,9
	Importations	923,4	1.006,0	929,8	834,5	8,9	-10,3	3,4
10	Solde commercial	-1.044,9	-1.378,1	-1.248,9	-1.099,6	31,9	-11,9	-4,4
	Exportations	688,7	571,6	533,4	489,4	-17,0	-8,2	2,0
	Importations	1.733,6	1.949,7	1.782,3	1.589,1	12,5	-10,8	6,4
11	Solde commercial	441,5	268,7	243,4	506,7	-39,2	108,2	2,0
	Exportations	1.020,6	821,5	764,7	951,7	-19,5	24,4	3,8
	Importations	579,1	552,8	521,3	445,0	-4,5	-14,6	1,8
12	Solde commercial	-702,3	-879,4	-841,6	-1.033,3	25,2	22,8	-4,2
	Exportations	439,3	712,7	659,2	559,5	62,2	-15,1	2,3
	Importations	1.141,6	1.592,1	1.500,7	1.592,7	39,5	6,1	6,4
13	Solde commercial	-27,3	-37,6	-34,8	-34,9	37,7	0,3	-0,1
	Exportations	59,9	72,1	67,1	71,1	20,5	5,9	0,3
	Importations	87,1	109,7	101,9	106,0	25,9	4,0	0,4
14	Solde commercial	-2,0	-6,2	-6,2	-2,4	206,8	-60,8	-0,0
	Exportations	11,3	11,3	10,6	12,1	-0,1	14,2	0,0
	Importations	13,3	17,4	16,8	14,5	31,3	-13,4	0,1
15	Solde commercial	-177,4	-235,9	-201,9	-235,3	33,0	16,5	-0,9
	Exportations	1.611,6	1.608,6	1.490,4	1.313,0	-0,2	-11,9	5,3
	Importations	1.789,0	1.844,4	1.692,3	1.548,3	3,1	-8,5	6,2
16	Solde commercial	-31,8	-74,1	-67,0	-80,0	132,7	19,3	-0,3
	Exportations	763,9	851,0	774,8	738,6	11,4	-4,7	3,0
	Importations	795,8	925,1	841,9	818,5	16,3	-2,8	3,3
17	Solde commercial	381,7	60,4	79,2	152,1	-84,2	92,0	0,6
	Exportations	1.017,5	996,1	926,5	952,0	-2,1	2,8	3,8
	Importations	635,8	935,7	847,2	799,9	47,2	-5,6	3,2
18	Solde commercial	727,4	873,6	796,7	660,2	20,1	-17,1	2,7
	Exportations	1.866,9	2.356,8	2.163,0	2.376,1	26,2	9,9	9,6
	Importations	1.139,6	1.483,1	1.366,4	1.716,0	30,2	25,6	6,9
19	Solde commercial	864,7	1.367,4	1.263,3	1.313,7	58,1	4,0	5,3
	Exportations	2.036,7	2.764,7	2.538,0	2.596,1	35,7	2,3	10,5
	Importations	1.172,0	1.397,3	1.274,8	1.282,4	19,2	0,6	5,2
20	Solde commercial	943,3	1.227,2	1.284,3	925,0	30,1	-28,0	3,7
	Exportations	2.272,1	2.957,0	2.710,7	2.721,1	30,1	0,4	11,0
	Importations	1.328,9	1.729,7	1.426,4	1.796,1	30,2	25,9	7,2
21	Solde commercial	326,9	476,1	444,1	480,0	45,6	8,1	1,9
	Exportations	1.108,1	1.488,4	1.373,3	1.441,5	34,3	5,0	5,8
	Importations	781,2	1.012,2	929,2	961,5	29,6	3,5	3,9
23	Solde commercial	35,5	180,1	178,4	157,3	406,7	-11,8	0,6
	Exportations	1.466,8	1.860,1	1.707,9	1.736,4	26,8	1,7	7,0
	Importations	1.431,2	1.680,0	1.529,5	1.579,1	17,4	3,2	6,4

Source : CE

Tableau 3-6 : Commerce international de boissons (en millions d'euros, sauf indication contraire)

Code	Flux	2008	2013	M11 2013	M11 2014	Δ2013-2008	Δ M11 2014- M11 2013	Part relative 2014
22	Solde commercial	-395,9	215,2	221,9	187,0	-154,3	-15,7	8,2
	Exportations	2.055,2	2.604,5	2.392,6	2.454,9	26,7	2,6	108,2
	Importations	2.451,1	2.389,4	2.170,6	2.267,9	-2,5	4,5	100,0
Dont								
2201	Solde commercial	14,1	-32,1	-28,2	-29,6	-326,9	4,9	-1,3
	Exportations	222,5	180,8	168,2	198,1	-18,7	17,8	8,7
	Importations	208,3	212,9	196,4	227,8	2,2	16,0	10,0
2202	Solde commercial	100,0	178,6	166,3	102,5	78,7	-38,4	4,5
	Exportations	516,4	676,1	622,5	676,0	30,9	8,6	29,8
	Importations	416,4	497,4	456,2	573,5	19,5	25,7	25,3
2203	Solde commercial	535,9	830,8	759,9	791,0	55,0	4,1	34,9
	Exportations	631,9	1.090,4	1.000,9	967,8	72,6	-3,3	42,7
	Importations	95,9	259,6	241,0	176,7	170,5	-26,7	7,8
2204	Solde commercial	-841,5	-853,1	-764,8	-767,4	1,4	0,3	-33,8
	Exportations	273,7	126,8	114,7	114,8	-53,7	0,1	5,1
	Importations	1.115,1	979,9	879,4	882,2	-12,1	0,3	38,9
2205	Solde commercial	-31,8	-43,0	-40,5	-39,3	35,2	-2,8	-1,7
	Exportations	5,6	8,7	8,1	8,0	55,3	-2,3	0,4
	Importations	37,4	51,7	48,6	47,3	38,2	-2,7	2,1
2206	Solde commercial	20,8	24,8	22,7	31,4	19,5	38,5	1,4
	Exportations	28,9	35,9	33,0	40,7	23,9	23,6	1,8
	Importations	8,2	11,0	10,3	9,3	35,1	-9,4	0,4
2207	Solde commercial	-27,6	198,5	190,0	163,8	-819,9	-13,8	7,2
	Exportations	70,7	312,7	291,0	252,5	342,4	-13,2	11,1
	Importations	98,3	114,2	101,0	88,7	16,2	-12,2	3,9
2208	Solde commercial	-159,7	-82,5	-77,1	-60,4	-48,4	-21,6	-2,7
	Exportations	302,9	169,8	151,0	192,9	-44,0	27,7	8,5
	Importations	462,6	252,2	228,1	253,4	-45,5	11,1	11,2
2209	Solde commercial	-6,2	-7,0	-6,5	-4,9	12,5	-23,7	-0,2
	Exportations	2,6	3,4	3,2	4,1	32,4	27,5	0,2
	Importations	8,8	10,5	9,7	9,0	18,3	-6,7	0,4

Source : CE